LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE PRÉPARE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Vol. 59 No 34 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 1er DECEMBRE 1971 15 ¢

Réunion du comité communautaire de St-Boniface

Le mardi 24 novembre, à partir de huitheures du soir, se tenait la première réunion du comité communautaire de St-Boniface, au 290 de la rue Dubuc, dans le gymnase "Holy Cross". Dans cette salle comble, endont l'objet, exposé par le greffier de la ville, M. Maurice Prud'homme, était l'élection d'un comité consultatif l'objet, exposé par le greffier de la ville, M. Maurice Prud'homme, était l'élection d'un comité consultatif parmi l'assistance répartie en quatre quartiers municipaux. Face au public sur l'estrade, siégeaient les quatre conseillers municipaux de St-Boniface: M. John Gee - quartier Norwood, M. Joseph Marion - quartier Taché, M. Ed. Kotowich - quartier Langevin, M. Michael Dennehy - quartier Winakwa.

Le premier à prendre parole, M. Maurice Prud'homme, exposa succinctement l'historique du nouveau projet de loi sur le grand Winnipeg métropolitain, qui entrera en vigueur dès le premier janvier 1972. Puis le président du comité consultatif M. John Gee expliqua les modalités d'application concernant la façon de procéder pour élire les membres délégués du comité consultatif. Réitérant des remerciements à la participation nombreuse des citoyens présents à cette première réunion publique, M. John Gee rappela que les conseillers n'étaient pas là pour imposer quoi que ce soit.

Autrement dit, il s'agissait de faire participer, à titre consultatif, les citoyens de St-Boniface, qui étaient là, le soir, aux délibérations du comité communautaire. Pour ce faire, les 350 personnes devraient nommer entre elles et aujourd'hui même leurs représentants ainsi élus, qui seraient affectés aux travaux de quatre départements ou sous-commissions, tels que le service de la protection (pompiers, police) le service de la santé et du bien-être social, le service du transport & des travaux publics, le service de la culture & des loisirs. Finalement 146 citoyens furent élus et répartis de la manière suivante: 52 pour Norwood, 37 pour Winakwa, 33 pour Taché, 24 pour Langevin.

Le conseiller Gee promit qu'un des quatre conseillers sera à la mairie de St-Boniface, pendant une heure chaque jour de la semaine, afin que les résidents de la ville puissent s'entretenir de leurs problèmes. On demanda aussi aux 146 délégués élus parmi les quelque 350 personnes présentes, ce soir là, dans quelles commissions ils préféreraient servir. Rappelons que les quatre conseillers sont désignés par la loi comme intermédiaires entre les habitants et le conseil central, où ils siègent aussi. Lorsque les habitants de St-Boniface entrèrent dans le gymnase, on leur demanda dans quel quartier ils demeuraient, et on leur épingla un papillon sur leurs revers de veston. En ce qui concerne le résultat, les conseillers eurent différents points de vue. Par exemple, le conseiller Gee déclara que "c'était très en-

suite à la page 2

Roger Collet, candidat à la présidence de la SFM

(EMBARGO: Ne pas divulguer avant 11 h du matin, mardi 30 novembre 1971)

M. Roger Collet a annoncé aujourd'hui qu'il sera candidat à la présidence de la SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE lors des élections qui se tiendront au cours de l'Assemblée générale de la S.F.M., en l'école de St-Norbert, le 12 décembre prochain.

M. Collet a communiqué cette nouvelle après avoir démissionné de ses fonctions à l'emploi de la S.F.M. Il y travaillait comme animateur socio-culturel depuis juin 1970.

"Si je suis élu président de la S.F.M., a déclaré M. Collet, je me propose...

1) de travailler à l'unification de tout le potentiel qui existe dans la communauté francophone afin de bâtir un organisme dynamique et représentatif;

2) d'amener la S.F.M. à assurer son propre financement et à accroître le nombre de ses membres inscrits;

3) de mettre sur pied, dans la mesure du possible, des activités culturelles où les jeunes pourront se retrouver et s'exprimer eux-mêmes;

4) de collaborer avec les organismes déjà existants afin de favoriser le développement socio-économique des Franco-Manitobains;

5) de promouvoir le bilinguisme chez nos concitoyens anglophones.

Originaire de Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba, M. Collet est né le 1er juillet 1942. Après ses études primaires à l'école de Notre-Dame de Lourdes, il fit ses études secondaires au Juniorat de la Ste-Famille puis au Collège de Saint-Boniface. Il détient un baccalauréat ès-Arts de l'Université d'Ottawa et un baccalauréat en Education de l'Université de Manitoba.

Avant de passer à l'emploi du Service d'animation socio-culturelle de la S.F.M. il avait enseigné tout d'abord à l'école de La Broquerie et ensuite à l'école secondaire de St-Norbert.

M. Collet est marié à Yvette Delaurier et il réside à St-Norbert.

Attention

Nous nous excusons du retard du journal la semaine dernière. Les difficultés techniques ont empêché l'imprimeur de livrer les journaux à temps.

LA RÉDACTION

brasse et cuit..

Art

Décidément, je fréquente les bons milieux puisqu'encore cette semaine je puise dans un bulletin paroissial, soit celui de la paroisse St-Eugène. Dans le numéro du dimanche 28 novembre, on peut y lire les "10 moyens de tuer une association". Ceci est sans doute pour rallier les paroissiens au comité Francophone afin de donner une voix encore plus forte à ce dernier. Bravo, car l'union fait la force !

Une maîtresse (d'école) demande au petit Guy comment il s'y prendrait pour diviser, en parts égales, cinq patates pour quinze personnes. Et lui de répondre: "Je les ferais cuire et je les pilerais".

Les membres d'une certaine organisation de Winnipeg, qui à plusieurs reprises ont tenté d'entrer en contact avec le sous-ministre de la Santé et du Développement Social, sans trop de succès, ont manifesté le désir d'assister à la réunion annuelle de la SFM afin justement de rencontrer celui qui les fuit. En passant la SFM suit une tradition bien établie, en invitant un orateur de "l'extérieur" à son assemblée annuelle.

Félicitations à M. et Mme Joseph Mahé de Saint-Boniface qui ont gagné au tirage de France-Canada. Ils ont gagné un voyage à Paris.

Maman a envoyé fiston chez le dentiste. A son retour, elle s'empresse de lui demander si sa dent lui faisait encore mal.
–Je ne sais pas, car le dentiste l'a gardée.

Savez-vous ce qu'est une prothèse dentaire amovible? C'est très difficile à dire ou prononcer sans son "dentier".

M. Guy de Margerie attend toujours vos suggestions pour nommer sa nouvelle entreprise. Envoyer vos suggestions, soit à CKSB ou LA LIBERTE.

La soirée dansante de l'UNF, de samedi dernier, a connu un tel succès que dès 10 heures il a fallu fermer les portes, toutes les places étant prises. Comme on pouvait s'y attendre, l'ambiance était agréable. Pour consoler les personnes arrivées trop tard pour partager la fête, l'UNF annonce une reprise dès samedi prochain 4 décembre, cette fois avec l'orchestre Phil's Red Boys, à partir de 9 h. Présentez-vous à bonne heure, les portes sont ouvertes dès 8 h. Le prix d'entrée est de $2.00 et l'adresse: 541, rue Giroux.

M. Maurice Normandeau, président du comité Francophone de St-Vital prend plaisir de confirmer que la division scolaire de St-Vital lui a annoncé que l'école désignée française a été acceptée. Il demeure maintenant à finaliser les plans de construction.



M. J.-André Ouellette, sous-ministre de la Santé et du Développement Social

Né à Montréal en 1938

Etudes secondaires:

– Baccalauréat ès sciences sociales Université Laval, Québec, 1959

Etudes universitaires:

– Maîtrise ès service social Université Laval, Québec, 1961

Expériences professionnelles:

– Directeur, Manoir Notre-Dame-de-Grâces, Montréal, 1961-1962;

–Coordinnateur du comité d'études du Parc Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, 1962-1963;

–Organisateur communautaire, Conseil des Oeuvres de Montréal, 1963-1965;

–Directeur adjoint, responsable des programmes de développement communautaire, Plan de Réaménagement Social et Urbain, 1965;

–Préposé à la planification, membre du groupe du plan, division des études d'ensemble, service de l'Urbanisme, Ville de Montréal, février 1966-avril 1967;

–Adjoint au ministre des Forêts et du Développement rural, gouvernement du Canada, avril 1967 - juillet 1968;

–Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat du Canada, juillet 1968 - mai 1970.

Participation à des groupements professionnels et autres:

–Vice-président du Syndicat des employés professionnels de la Ville de Montréal, délégué au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN);

–Membre de: National Association of Social Workers, USA; Conférence internationale de service social du mouvement laïque de la section de Montréal de la langue française, 1965;

–Président du comité d'action sociale de la corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec, 1965-1966.

Participation à des stages d'études, congrès, symposium;

–Délégué par le Plan de réaménagement social et urbain à deux sessions d'études d'économie et Humanisme en France;

–Délégué par la Société Radio-Canada à la première conférence canadienne sur le vieillissement, Toronto, 1966;

–Président d'un panel sur "l'aménagement des ressources naturelles et le milieu urbain" dans le cadre du symposium canadien de la récréation, juin 1967;

–Directeur et animateur de stages de formation pour moniteurs et monitrices de loisirs, 1964-1967:

–Panelliste et conférencier lors de journées d'études organisées par la corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec;

–Délégué par la province de Québec au congrès de l'American Institute of Parks executives (USA) 1963;

–Délégué canadien à la conférence internationale de service social, Helsinki, Finlande, 1968;

–Participe à la mission ministérielle en Amérique latine (Brésil, Mexique, Guatémala, Costa-Rica) automne 1968;

–Membre de la délégation canadienne à la conférence des pays entièrement ou partiellement de langue française à Niamey au Niger, février 1969;

–Organise et participe à la mission culturelle du Secrétaire d'Etat du Canada en Belgique, Italie et en Grande-Bretagne, août - septembre 1969.

Divers travaux: publications, études particulières, etc.:

–Scénariste, scripteur et aviseur de la série d'émissions "défis nouveaux" télédiffusée par la chaîne française de la Société Radio-Canada en 1966;

–Tournée d'étude aux USA auprès des centres pour les sans-abris-itinérants, 1965, publication d'un rapport sur la question, Conseil des oeuvres de Montréal, miméo;

–Direction d'études sur les ressources et les besoins de loisirs des populations de Ste-Foy (1960), Ste-Rose (1964), Giffard (1965);

–L'urbanisation: étude de l'expansion urbaine dans la région de Montréal, Bulletin technique no 5, Service de l'urbanisme de la ville de Montréal.

Réunion du . . .

courageant" tandis que le conseiller Kotowich conclut dans les termes suivants: "une confusion organisée". Mais ils étaient unanimes après la réunion, en faisant l'éloge des citoyens qui étaient venus, déclarant leur surprise face à l'enthousiasme du public. Les conseillers demandèrent 25 citoyens volontaires de chaque quartier pour garnir ces commissions. On passa à un vote à main levée.

Certes, si la réunion fut parfois quelque peu désordonnée, c'était cependant la première fois qu'autant de gens se rassemblaient pour véritablement s'organiser. Enfin, le comité communautaire de St-Boniface tiendra ses nouvelles assises à la prochaine réunion qui aura lieu, le mardi 7 décembre, à la mairie de St-Boniface.

Le conseiller Joseph Paul Marion déclara sur les ondes que l'assemblée publique était à fort pourcentage francophone.

Information Assemblée Générale 1971

DATE: le dimanche 12 décembre 1971
HEURE: 1 h 30 à 5 h 00 de l'après-midi
ENDROIT: Ecole St-Norbert
870, rue Ste-Thérèse,
ST-NORBERT, Manitoba.

ITEMS à l'agenda:
– procès-verbal du dernier rallye
– rapport du président
– rapport du trésorier
– allocution de M. André Ouellette,
– amendements aux règlements généraux
– élection aux postes suivants: président, vice-président interne, secrétaire-trésorier, conseiller adulte et trois nouveaux conseillers...

Le tout sera suivi d'un souper et d'une soirée sociale:

A l'occasion de la réunion annuelle DE LA SFM

LES GAIS MANITOBAINS Présentent

UNE GRANDE SOIREE A LA MANITOBAINE...
... avec souper à 18h00...
...suivi d'une Soirée Sociale avec animation...
... Démonstrations de danses...
et grande variété de danses, pour le plaisir de tous

Gymnase de l'école de St. Norbert

Billets $2.50 par personne

Il n'y a que 250 billets, donc procurez-vous le vôtre le plus tôt possible, sinon vous n'en aurez pas. Les billets sont en vente au: Secrétariat de la S.F.M.
345, avenue de la Cathédrale
C.P. 145,
St-Boniface (composez: 233-4915)...

Le comité de nominations est composé des personnes suivantes:

– André Ouellette, président, St-Boniface
– Albert Lepage, Ste-Anne
– Reynald Guay, St-Boniface
– Roméo Cinq-Mars, St-Norbert
– Aurèle Campeau, St-Norbert
– Roland Boisjoli, St-Boniface

Si vous êtes intéressé à un des sept (7) postes au Conseil d'Administration, prière de vous adresser à un des membres du comité de nomination ou simplement à la S.F.M., 345 avenue de la Cathédrale, C.P. 145, St-Boniface, Manitoba (composez: 233-4915).

Inutile de répéter que tous les franco-manitobains sont cordialement invités. Il n'y a pas de frais d'inscription ni d'inscription à l'avance.

N.B.: Au sujet du droit de vote aux élections:

Pour cette année seulement, les membres accrédités de la SFM, soit par la cotisation régulière, soit en étant membre de l'AVD ou du Club des 200 auront droit à deux (2) votes.

Toute autre personne présente à l'assemblée générale et qui n'est pas membre accrédité de la SFM aura droit à un (1) vote.

Seulement ceux qui présenteront leur carte de membre auront droit à 2 votes! !

Monsieur André Ouellette sera l'orateur invité à l'assemblée générale de la S.F.M. Il donnera les impressions d'un Québécois sur le Manitoba.

Le juge Monnin honoré par l'Alliance Française

L'Alliance Française de Paris vient de décerner au juge Alfred Monnin de St-Boniface une de ses plus hautes distinctions honorifiques, la Médaille de l'Alliance Française. Cette décoration fut remise à M. Monnin, le mardi 23 novembre, lors d'une soirée de conférence de l'Alliance Française de Winnipeg, au University Women's Club de Winnipeg.

Invité à présider à cette cérémonie, le conférencier de la soirée, le maire Secrétain de la ville d'Orléans en France, souligne le rôle éminent que le juge Monnin a joué depuis plusieurs années dans la promotion de la culture et de l'éducation française au Manitoba. "Nous savons aussi ce que vous avez fait pour l'Alliance Française et pour notre culture commune", a ajouté M. Secrétain.

Le juge Monnin est actuellement président sortant de charge de l'Alliance Française de Winnipeg dont Mme O. Marantz est la présidente. L'Alliance Française est une association internationale qui a son siège à Paris et qui regroupe en différentes villes du monde des personnes intéressées à diffuser la langue et la culture françaises. En certains pays, l'Alliance Française a établi des écoles ou lycées de langue française, des bibliothèques ou centres d'information culturelle. A Winnipeg, l'Alliance France soutient une école maternelle de langue française fréquentée principalement par des enfants anglophones de Winnipeg.

"La ville, à la fois paradis et enfer"

–Le maire d'Orléans à l'Alliance Française de Winnipeg

"La ville moderne est devenue à la fois notre paradis et notre enfer, un organisme dont le contrôle nous échappe même au moment de la gestion", a affirmé entre autres choses le maire Secrétain d'Orléans en France, lors d'une conférence qu'il a donnée à l'Alliance Française de Winnipeg, le mardi 23 novembre.

Traitant de "l'Urbanisme et de l'Humanisme", M. Secrétain a déroulé, dans un vaste tableau panoramique les problèmes multiples qui se posent actuellement à la cité, "foyer traditionnel de la civilisation".

Un phénomène nouveau, indépendant de tous les phénomènes politiques, bouleverse la vie des villes. L'accélération prodigieuse de l'histoire et de la technologie et la rapidité de l'évolution font "vieillir les villes plus qu'autrefois", a déclaré le maire d'Orléans. Devant la technologie qui fait des bonds et la foule de questions qui se posent à l'heure actuelle dans tous les domaines, "ceux qui ont le devoir de préparer l'avenir sentent une certaine angoisse". Il est énormément difficile de planifier des villes nouvelles des nouveaux quartiers.

A l'urbanisme qui est une sorte de philosophie de la ville, M. Secrétain a opposé "l'urbanisation, ce développement incontrôlé de la vie des villes, une maladie, un cancer", dont les techniciens sont les "apprentis sorciers".

L'homme serait-il en train de devenir esclave d'un gigantesque organigramme ou "une épave dans un gigantesque désordre", s'est demandé M. Secrétain.

"L'expansion inconsidérée est très mauvaise", a affirmé le maire d'Orléans qui a douze années d'expérience à la tête de cette ville.

"Une ville, c'est un être vivant", a-t-il ajouté. On ne peut pas travailler sur elle comme dans un laboratoire de vivisection... On ne pense pas assez aux effets secondaires... Il faut respecter le coeur d'une ville, il n'y a pas de civilisation. Sans un coeur vivant de ville, il n'y a pas de civilisation.

Discutant des problèmes que l'automobile a entraînés pour les villes, M. Secrétain a affirmé que les villes nouvelles qui ont été construites en fonction de l'automobile sont vite dépassées par l'automobile. "Il ne faut pas subordonner la structure des villes à l'automobile", a-t-il déclaré.

Commentant le changement qui se produit dans les personnes lorsqu'elles prennent le volant, M. Secrétain a ajouté: "L'automobile est une sorte d'introduction à la muflerie générale!" Il a dit espérer que les villes survivront à l'automobile.

Il a conclu en faisant remarquer que ce qui importe c'est "de préserver l'âme de la cité. Les villes anciennes sont en train de perdre leur âme, les villes nouvelles n'ont pas encore d'âme."

*

Dans l'Arctique, la précipitation de neige est moins abondante qu'ailleurs au Canada.

*

Le Canada est l'auteur de deux néologismes, insérés au dictionnaire de météorologie: chinook et poudrerie.

Aide aux régions rurales

Ottawa, le 23 novembre 1971 – Le ministre fédéral et les ministres provinciaux de l'Agriculture ont conclu aujourd'hui un accord concernant les principes et programmes visant à venir en aide aux régions rurales et à améliorer l'avenir des agriculteurs à faible revenu.

Ces principes s'inspirent des documents fondamentaux mis au point par le ministère de l'Agriculture du Canada et du rapport des ministres provinciaux présentés au ministre fédéral le 22 novembre 1971.

L'entente est basée sur des principes qui tiennent compte des aspects à la fois sociaux et économiques des régions rurales.

Une des clauses facilite l'acquisition de terrains et de ressources en capitaux dont la population agricole a tant besoin pour améliorer ses revenus. En outre, on augmentera la portée des programmes d'information et des services consultatifs existants. Les programmes à mettre au point auront pour objectif principal de venir en aide aux petites fermes à caractère familial.

Les ministres ont également porté leur attention sur les besoins immédiats des groupes de producteurs pour l'établissement d'offices nationaux de commercialisation, y compris un système de contrôle de l'offre pour les productions avicoles, afin de mieux satisfaire le marché tout en évitant les situations désastreuses où les prix s'effondrent par suite des excédents.

Il y a eu entente chez la majorité des ministres, au sujet de la nécessité d'établir une loi fournissant une base légale à un organisme de coordination. Ainsi on pourrait assurer l'adoption rapide du projet de loi 176. Il fut proposé que des amendements soient apportés à la section du projet de loi couvrant le contrôle de l'offre, afin que ces dispositions ne puissent servir aux producteurs de denrées autres que les denrées avicoles, sans que le projet de loi ne soit amendé.

En réalité, ceci devrait fournir aux producteurs avicoles, la chance d'utiliser toutes les dispositions du projet de loi alors que les producteurs d'autres denrées n'auraient accès, sans avoir recours à des actions parlementaires, qu'aux sections autres que celles se rapportant au contrôle de l'offre.

On fait observer que le Conseil des grains du Canada est à faire une étude du régime des prix des grains au pays. Lorsqu'ils auront en main le rapport du Conseil, les ministres seront à même de voir si une nouvelle étude s'impose pour en arriver à une recommandation concernant un régime équitable des prix des grains pour les différentes régions du Canada.

On a aussi examiné en détail les problèmes comprenant la stabilisation des prix agricoles, l'augmentation des exportations, le crédit agricole et le crédit au développement rural ainsi que les répercussions des importations à bas prix. Les ministres ont l'intention de procéder à d'autres consultations le mois prochain afin de donner une forme finale aux différentes propositions dans ces secteurs afin de renforcer la situation de l'agriculture canadienne et d'améliorer le revenu du producteur.

De plus amples détails de ces programmes, dont le but est de fournir des normes minimales, seront immédiatement mis au point par un comité technique composé de fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Chaque province pourra conclure des accords spécifiques avec le gouvernement fédéral afin de satisfaire à ses propres besoins agricoles. Ces accords s'inscriront dans une politique nationale établie en accord avec les parties intéressées.

L'administration de ce programme par le gouvernement fédéral et les organismes provinciaux s'accomplira suivant les dispositions de l'accord. Le programme sera en constante révision par un groupe consultatif choisi parmi les hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

La saison littéraire

Prix Goncourt: Jacques Laurent pour son roman "Les Bêtises". C'est une longue chronique romanesque où les "bêtises" sont pleines d'intelligence. L'auteur campe un nouveau type de personnage: le mercenaire sentimental à travers l'Indochine, l'Algérie, le Biafra, etc.

Prix Renaudot: Pierre-Jean Rémy pour "Le Sac du Palais d'été". Maître Georges Izard a été reçu par Pierre Henri-Simon au fauteuil d'Henri Massis, sous la Coupole de l'Académie Française. M. Izard a déclaré que: "Le barreau recueille l'éclat de mon élection".

Le bruit courait à Stockholm que l'écrivain américain Norman Mailer allait avoir le prix Nobel. Mais la question reste posée: qui succédera à Soljenitsyne? Sont actuellement les mieux placés: Jannis Ritsos et Heinrich Boll.

□ Collaboration spéciale

L'AIDE AUX ÉCOLES PRIVÉES

Lorsque les historiens écriront sur la vie politique de M. Schreyer (celui-ci ne songe pas encore à passer à l'histoire!), ils ne pourront pas dire que le premier ministre manitobain a évité les questions difficiles et même politiquement explosives. On en a eu une nouvelle preuve lors du récent congrès des Néo-démocrates à Brandon, quand il y fut question plus particulièrement de l'aide aux écoles privées. Ayant recours tant à son autorité de chef du parti qu'à d'habiles manoeuvres politiques, M. Schreyer a réussi à faire approuver l'idée d'un vote "libre" (c'est-à-dire non-partisan) sur cette question.

C'est un point d'acquis pour la cause de l'égalité en matière d'éducation au Manitoba. Au moins l'on sait que, pour le premier ministre, la liberté qu'ont les écoles privées d'exister ne doit pas se résumer à la "liberté de périr".

Si la loi manitobaine accepte de reconnaître aux parents le droit de choisir le genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants, la loi se doit aussi de reconnaître l'injustice de la situation présente qui empêche, à toutes fins utiles, les parents de profiter de leur droit à l'éducation privée.

On comprend mal le sectarisme passionné du M. Sid Green, ministre des Mines, en ce domaine. En fin légiste qu'il est, il sait recourir à toutes sortes d'arguties juridiques pour embobiner ses auditeurs et passer le rouleau compresseur sur la diversité en matière d'éducation. Pour un homme ouvert au bilinguisme et au multiculturalisme, il est curieusement obtus quand il s'agit de reconnaître tous les avantages économiques, culturels et humains que le Manitoba retirerait en fournissant une aide positive au secteur privé de l'éducation.

Au fond, M. Green voudrait-il que l'enseignement privé demeure uniquement l'apanage des classes privilégiées, de celles qui ont l'argent et le pouvoir? Voudrait-il que les parents pauvres ou moins favorisés se saignent à blanc et se ruinent pour permettre à leurs enfants doués de profiter des avantages qu'ils pourraient trouver dans les écoles privées? M. Green croit-il que la province du Manitoba fait preuve de progrès en forçant les écoles privées à perdre le personnel de talent qu'elles avaient et, conséquemment, à fermer leur porte? M. Green voit-il de la justice dans le fait que seules les familles vraiment riches, la plupart protestantes, juives ou agnostique, peuvent profiter des institutions telles que le St. Paul's College, la St. Mary's Academy ou la Sacred Heart Academy, pour ne nommer que celles-la? Pourquoi les familles catholiques moins argentées devraient-elles être exclues des bienfaits de ces institutions? tout simplement parce que des esprits aveugles ou retors refuseraient d'approuver des lois qui permettraient d'utiliser les deniers publics pour payer des salaires de citoyens compétents qui ont opté de servir la société en enseignant dans des écoles privées!

M. Green ne veut pas que l'Etat paie l'enseignement de croyances religieuses. On ne lui demande pas de payer des croyances. On lui demande tout simplement de payer des citoyens du Manitoba qui se dévouent à l'education dispensée par des institutions privées qui ne sont pas encarcannées par le système déprimant des écoles publiques.

Evidemment les fonctionnaires du ministère de l'Education n'aimeront pas ma description du système public de l'éducation au Manitoba. Mais ils sont les premiers à envoyer leurs enfants aux écoles privées... parce qu'ils en ont les moyens!

L'aide publique aux écoles privées est encore loin d'être chose faite au Manitoba. Il faudra tout le prestige politique de M. Schreyer et beaucoup d'ouverture d'esprit chez les progressistes-conservateurs et les libéraux si l'on veut voir la province faire le grand pas en 1972.

Souhaitons-le quand même. Ça du moins, ça ne coûte pas cher!

Jean-Paul Aubry

○ Le Cercle Molière à Ste-Rose-du-Lac

Le samedi 20 novembre, les gens de Ste-Rose ont été témoins d'un événement d'importance pour la région. Le Cercle Molière présentait sa pièce "On demande un ménage", comédie en trois actes, de Jean de Létraz.

Autrefois, le Cercle Molière, de temps à autre, piquait une pointe vers cette région du nord-ouest manitobain. Mais il y a de cela plusieurs années et on semblait nous avoir oubliés. Tout à coup, agréable surprise, voici que coup sur coup, la chorale Les Intrépides, puis le Cercle Molière font leur apparition. Bravo et merci à tous ces gens qui ont eu le courage de faire près de 200 milles pour venir nous faire bénéficier de leurs talents.

"On demande un ménage" a bien fait rire (en français!) tous les auditeurs. L'action rapide et souvent imprévue des deux compères, Jacques et Pierre, très bien soutenue par les autres acteurs, avait de l'élan, de l'enthousiasme. On sentait que tous donnaient le meilleur d'eux-mêmes. Les réactions de l'auditoire, quelque peu habitué à ce genre de spectacle, montraient une bonne communication entre la scène et les spectateurs. Claude Dorge et Gilles Cop en particulier ont été fort appréciés de tous.

Les gens de Ste-Rose, Laurier et Ste-Amélie tiennent à remercier M. Roland Mahé et sa troupe, espérant bien pouvoir les applaudir encore... avant trop longtemps.



○ Déception au Synode

Le cardinal Maurice Roy a reconnu que les résultats du récent synode romain seront source de déception pour de nombreux prêtres.

On sait que la question brûlante du célibat sacerdotal n'a pas été vidée.

Le synode portait sur deux sujets: le ministère sacerdotal et la justice dans le monde. Primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, le cardinal Roy a pu noter un flottement dans l'orientation des travaux, qui tient à son avis aux tensions survenues entre les théologiens et les pasteurs.

Quant aux nouvelles qui ont circulé voulant que l'église ukrainienne ait décidé de se dissocier du synode de romain et de tenir séparément, à Rome, son propre synode, le cardinal a affirmé que cette nouvelle tient à une mauvaise interprétation des faits.

En outre, le cardinal Roy n'a pas d'objection à ce qu'un prêtre fasse même de la politique active, à condition que son action politique n'engage que lui-même et non toute l'Eglise.

Cependant la déception n'est pas de l'inquiétude. Comme l'écrit le R.P. Riquet: "Le Synode avait fait lever une grande attente. Aujourd'hui cette espérance est morte. Ce propos défaitiste d'un journaliste, qui, de surcroît, se veut théologien, répond sans doute à l'impression de bon nombre de Chrétiens et de non-Chrétiens. La vérité, c'est que ce synode n'était pas un troisième concile du Vatican. De par sa constitution même, il n'est qu'un organe consultatif destiné à renseigner le Pape et, pour autant, à l'aider dans le gouvernement de l'Eglise."

Ainsi d'aucuns caressaient l'espoir de voir les prêtres autorisés à se marier. Toutefois il n'est pas absolument exclu que pour répondre à des nécessités pastorales dans des circonstances particulières, le Pape autorise exceptionnellement l'ordination d'hommes déjà mariés. Mais il reste exclu, conformément à la tradition constante des Eglises orientales, orthodoxe ou catholique, qu'une fois prêtre, on puisse se marier.

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Arthur DUPUIS, Rédacteur
Gérald DORGE, Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P., Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

À Saint-Lazare

A St-Lazare, il y a actuellement un cours, qui durera 15 semaines, sur l'administration des affaires de la ferme. Vingt-cinq fermiers de la région s'étaient inscrits à ce cours. Parmi les 15 qui ont été acceptés on en trouve 13 de Saint-Lazare. Ce cours est donné sous la tutelle du département d'agriculture de la province et du département de la main d'oeuvre du Canada.

Quelques-uns nous ont dit que les premières journées furent assez difficiles. "Quand cela fait 40 ans que tu as quitté l'école, cela prend quelques jours pour t'habituer."

Tous sont d'accord et ils en retirent en plus le bénéfice d'être rémunérés pour prendre le cours. Bonne chance, chers vieux étudiants.

Tel que mentionné, il y a peu de temps, 16 Frères Chevaliers font maintenant partie du 4e degré. Ce sont les frères André Huberdeau, Philippe Guay, Denis Bisson, Armand Guénette et Omer Chartier. Chers Frères, faudra-t-il vous appeler "Sire, Chevalier?"

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement au Frère Denis Simard qui a subi un accident au bras, il y a deux semaines. D'après les dernières nouvelles que nous avons reçues, il fait de merveilleux progrès.

Félicitations au Frère Alfred Simard qui épousa Thérèse Gabrawslas, samedi dernier; ils résideront à St-Lazare.

En parlant de la famille Simard, disons que Monsieur Eugène Simard est aussi un frère chevalier ainsi que cinq de ses fils. Tous font partie de notre conseil qui sont ainsi favorisés.

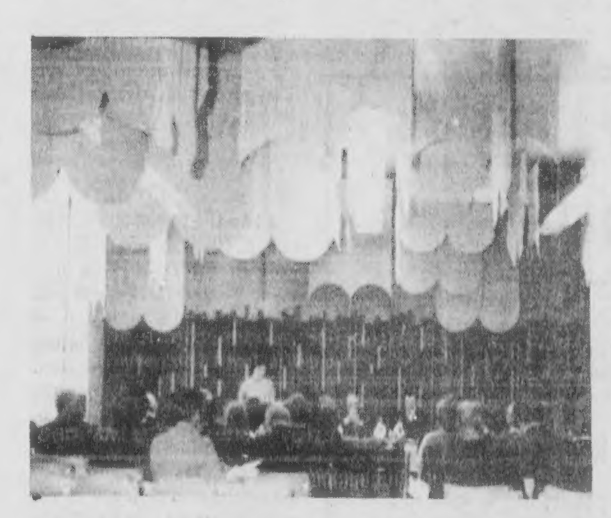
Congrès annuel de France-Canada

Le samedi 27 novembre, au centre culturel de St-Boniface, se tenait le congrès annuel de France-Canada. Le comité se compose des personnes suivantes: F. Parenty, Président, Armand Desharnais, Vice-Président, Albert Vielfaure, Trésorier, Amanda Desharnais, Secrétaire, Aimé Dépot, Arthur D'Eschambault, Conseillers.

Formé il y a 21 ans, France-Canada a pour but d'améliorer les relations culturelles, touristiques et commerciales entre les deux pays. Par exemple, pendant l'année 1971, 37 franco-manitobains ont séjourné 3 semaines en France et 35 autres ont séjourné 10 jours en France. De plus, il y eut une remise de livres français au collège de St-Boniface. Une aide fut apportée à "La Liberté". Une mission d'amitié de 55 Français fut reçue au Manitoba.

M. F. Parenty prit le premier la parole, expliquant le prochain voyage en France, du 15 juillet au 8 août 1972 et dont le thème est la mission d'amitié des Prairies. Le voyage comprendra une réception officielle dans chaque ville visitée: 3 jours à Paris: visite, réception et dîner au Sénat Français; visites de l'Hôtel de Ville, de musées, soirée au théâtre, promenade sur la Seine en bateau mouche. Caen: visite des lieux de débarquement de 1944, Courseullees-sur-mer, Arromanches. Rouen: visite du port fluvial, de la ville, de fermes et d'industries. Dieppe: visite du lieu de débarquement des Canadiens en 1942. Amiens: visite de la cathédrale, d'usines de confection de caoutchouc, silos de stockage; visites d'exploitation agricole, excursion au bord de mer. Reims: visite aux caves de Champagne. Bourges: invitation chez les cultivateurs. Le coût approximatif pour ces deux semaines de séjour organisé et de 9 jours libres est de $635 de Winnipeg à Winnipeg.

Parmi l'assistance nombreuse, environ 150 à 200 personnes, on remarquait notamment la présence des personnalités suivantes: M. Sid Green (Ministre des Mines et des Ressources Naturelles), M. René Préfontaine (Directeur de l'action socio-culturelle au Secrétariat d'Etat), M. Gildas Molgat (Sénateur) M. Bonneville (délégué de l'Association France-Canada pour la Saskatchewan) M. Smith (Maire de Ste-Anne) M. Jubinville, M. André Martin (Secrétariat des Rel. Féd. Prov. Cult.), Mme Denise Ferguson (S.F.M.) et M. Louis Ferguson (Agent de liaison au Sec. d'Etat), M. Victor Cherner (Conseiller Pédagogique) ainsi que M. Serge Préca (Conseiller Culturel pour les Provinces de l'Ouest) qui fut le conférencier invité. Nous lui devons une très intéressante présentation de la France et des Français, qui a été pour les futurs participants du voyage annuel une excellente préparation.


Les congressistes de France-Canada

Un désert est un endroit où les précipitations de pluie n'atteignent pas 10 pouces par année. Certaines parties de la Colombie-Britannique sont des déserts par cette définition.

***

C'est au Canada qu'on institua en premier l'heure avancée.

La station météorologique canadienne située la plus au nord est celle d'Alert, sur l'île Ellesmere, à 600 milles du Pôle nord.

Échos
du gouvernement provincial

Le ministre du Travail, Russell Paulley, a annoncé que le taux de chômage au Manitoba a augmenté à 4.2% en octobre, de 4.0% qu'il était en septembre. M. Paulley a déclaré que 387,000 des 404,000 travailleurs étaient employés en octobre, tandis qu'en septembre 383,000 des 399,000 travailleurs avaient des emplois. Le ministre du Travail croit que cette augmentation est due au fait que moins d'étudiants sont retournés à l'école.

Le Manitoba Textbook Bureau déménage au 277 de l'avenue Hutchings. Bien que le personnel soit déjà rendu avenue Hutchings, les 100,000 livres resteront au 1181, avenue Portage, jusqu'en janvier. M. Ben Hanuschuk, ministre de la Jeunesse et de l'Education a affirmé que ce département commande et envoie environ 2,000,000 manuels scolaires à quelque 2,000 écoles de la province à chaque année. Du mois d'avril au mois d'octobre, ce département doit employer du personnel supplémentaire pour répondre aux nombreuses demandes.

Encore cette année, les Manitobains peuvent aller couper leur arbre de Noel, eux-mêmes, près de Richer. La région est à environ 39 milles à l'est de Winnipeg en empruntant la route No 1, soit à 4 milles seulement à l'est de Richer. Des panneaux indicateurs sont placés le long de la route pour conduire à l'endroit désigné. Le prix est encore de $0,25 l'arbre. L'an dernier plus de 9,400 arbres ont été coupés.

A la saison des Fêtes, M. Ben Hanuschak avise les gens d'être prudents avec leurs cartes de crédit afin d'éviter les maux de tête en janvier.

La saison de la chasse au chevreuil sera plus longue cette année, dans certaines régions. La saison durera jusqu'au 18 décembre dans les régions 12, 13, 14, 18, 25 et 25B et jusqu'au 15 janvier dans les régions 15, 20 et 21.

Le ministre de l'Education, M. Ben Hanuschuak, a annoncé que son ministère a accepté de construire une nouvelle école dans la division scolaire de St-Vital. Cette école sera située à l'angle de la rue Béliveau et du chemin Ste-Anne et remplacera les deux écoles: St-Eugène et Ste-Famille. Cette école pourra recevoir quelque 475 élèves, de la maternelle à la neuvième année. La langue d'instruction sera le Français. Mesurant 33,700 pieds carrés cette école comprendra 15 classes, un laboratoire, une maternelle, un centre d'information et un gymnase. La construction devrait commencer à l'été 1972.

La semaine de la "sécurité routière" se tiendra du premier au 7 décembre. C'est ce qu'a annoncé le ministre du Transport, M. Peter Burtniak.

À LaBroquerie

La Broquerie (DNC) – Impressions du camp liturgique qui se déroulait à Ste-Anne la fin de semaine dernière.

Mmes Pauline Piché et Léonie Granger eurent le plaisir de se joindre aux neuf étudiants de l'Institut Collégial de La Broquerie. Voici leurs impressions: "Ce fut de vivre et avoir été témoin d'une jeunesse qui déborde de joie, de communication et d'action.

L'atmosphère de l'accueil nous entoure d'un esprit d'amour, de prières et de chants. Assis par terre, en un grand cercle, nous sommes pour ainsi dire la maille d'une grande chaîne qui nous unit tous dans la fraternité.

Enfin chaque jeune a un rôle à jouer dans la préparation de la messe qui groupe tous les participants comme pour un banquet pour chanter et lire des textes bibliques, pour en faire ressortir le sens que le Seigneur a bien voulu nous enseigner.

Après avoir été purifié de nos fautes, on communie sous les deux espèces.

Ensuite vient le baiser de la paix qui fut très touchant. Puis tous se séparent enrichis d'un bonheur parfait avec l'espoir de revenir encore."

AUREVOIR DE SOEUR MARGUERITE BOILY

"Le dimanche 28 novembre, a dit Soeur Boily, je partirai pour le Tchad en apportant avec moi le souvenir des êtres chers, mes parents, ma jolie petite paroisse, où j'ai vu le jour. Je désire à cette occasion remercier toutes les personnes de la paroisse et celles que j'ai eu le bonheur de rencontrer.

Ici à La Broquerie, on se sent si bien. Nous ne pouvons pas tous être des apôtres, mais vos prières transforment notre travail quotidien.

Je vous remercie de vos nombreux dons que je distribuerai avec joie et qui seront un baume très méritoire pour nos chères missions. En retour je vous assure d'un cadeau très précieux, soit les prières ferventes de nos africains. Je m'en voudrais d'oublier de remercier tout particulièrement M. l'abbé Jean pour son appui ainsi que l'abbé R. Lambert et ses missions.

Encore une fois, je vous dis merci."

Division scolaire Rivière Seine No 14

Le bureau des directeurs généraux de la Division Scolaire Rivière Seine a formé un Conseil Consultatif d'Etudiants. Le but principal de ce conseil est d'aviser le directeur général sur les façons d'améliorer le processus d'éducation de la division. Vu que la majorité des politiques établies par la commission scolaire affectent la gent écolière, ce comité donne la chance aux administrateurs de connaître les sentiments et les attitudes des élèves face à ces politiques. Ce comité aide à promouvoir une meilleure entente et compréhension de la part des élèves et des administrateurs.

Ce conseil consultatif est composé de deux étudiants élus par le corps étudiant de chacune des quatre écoles secondaires de la division.

Voici la liste des membres de ce conseil pour l'année scolaire 1971-72: Deborah Prociw et Marcelle Fournier de La Broquerie, Thomas Sobkow et Raymond Guilbault de Saint-Norbert, Rachelle Massicotte et Robert Fenez de Sainte-Anne, Ernest D'Auteuil et Kenneth Hamel de Lorette.

À St-Pierre

ST-PIERRE (DNC) – Notre souper paroissial fut un beau succès. M. le curé nous félicita de la belle entente que les gens ont contribuée en aidant les syndics et leurs épouses. Nous avons servi 1488 repas. Les paroissiens qui étaient allés à d'autres soupers ailleurs ont été récompensés en voyant ces gens venir de St-Boniface, Ste-Anne, Lorette, La Broquerie, Otterburne... Merci à tous ces gens et nous espérons les revoir encore l'an prochain. Nous avions pour rehausser la fête, Mgr Omer Robidoux du Grand Nord, fils de la paroisse, entouré de plusieurs prêtres. Les paroissiens en lui serrant la main recevaient un bon mot de cet homme toujours si gai.

Le 21 novembre, M. le curé a baptisé quatre nouveau-nés.

M. le curé marquait dans le bulletin paroissial de septembre que la plus ancienne pierre tombale au cimetière datait de 1877. Il est bien évident que notre paroisse n'est pas la dernière fondée.

Depuis plusieurs années notre conseil du village n'avait pas changé de maire. Cette année, lors des élections du mois d'octobre M. Léon Gagné fut élu maire tandis que MM. Omer Fontaine et Amédée Joubert furent élus conseillers. Bonne chance aux nouveaux élus.

L'an dernier, notre premier Ministre annonçait la création d'une école pédagogique au Manitoba, mais où bâtira-t-on cette école?

Nos chers enfants d'âge scolaire ne parlent que l'anglais. Récemment, un couple d'Ottawa était de passage à St-Pierre. On était consterné en entendant les jeunes s'exprimer en anglais de façon aussi naturelle. Est-ce la faute des professeurs? des parents? Combien de parents parlent anglais à leurs petits, et eux-mêmes répondent à "mom" et "dad"?

Les motoneiges sont à leur début avec la belle neige, mais plusieurs chauffeurs oublient qu'ils ne devraient pas glisser sur les pelouses et briser les arbustes qui ornent les parterres.

Nos malades à l'hospice d'Otterburne vont assez bien malgré que grand-mère Lamoureux qui a 96 ans a eu une grande faiblesse il y a quelque temps. Mme Joseph Curé, avec ses 92 ans, paraît très bien.

M. et Mme François Côté ont fêté leur 69e anniversaire de mariage, M. et Mme Albert Desharnais, leur 50e et M. et Mme Jean Lahaie, leur 25e. Félicitations à ces trois couples.

À Lorette

Lorette (DNC) – A l'assemblée du conseil de la municipalité Taché, le 10 novembre, M. Denis Dorge fut alors installé au poste de maire. Il fut élu à ce poste en octobre dernier, par acclamation, pour remplacer M. Louis Marcoux qui fut maire pendant 12 ans. Nos meilleurs remerciements à celui-ci pour son intérêt et félicitations à M. Dorge, élu pour un terme de trois ans.

M. William Grossman est le nouveau commissaire pour la division scolaire Seine. Il saura certainement bien nous représenter car il est déjà actif dans plusieurs autres organisations.

Les membres du centre sportif de Lorette ont tenu leur réunion annuelle le 16 novembre dernier, dans la salle de l'aréna. D'après les rapports, les membres se sont bien dévoués aux différentes activités pour amuser les adultes et les jeunes. Les résultats sont des plus satisfaisants. Les membres suivants ont été élus pour former le nouvel exécutif: Marcel Roch, président, Valence Ross, vice-président, William Danylchuk, trésorier, Allen Porteous, secrétaire, Aurèle Ross, Florent Sarrasin et Dave Friesen, conseillers. Merci à l'exécutif sortant de charge, MM. Girard Cournoyer, Claude Bohémier, Gérald Jeanson et Alphonse Dugas.

On apprend que nos malades se rétablissent graduellement. Prompt rétablissement à MM. Zénon Lebrun, Roger Gélineau, Alphonse Nolin, à Mlles Emma Mireault et Hélène McDougall et à Mme Arthur Gauthier.

Noces d'argent de M. et Mme Alphonse DUGAS

Le 20 novembre, les parents, enfants et amis de M. et Mme Alphonse Dugas se sont réunis pour fêter le 25e anniversaire de mariage.

La fête a débuté par une messe d'action de grâce pendant laquelle les jubilaires renouvelèrent leurs voeux de mariage et reçurent la Sainte Communion sous les deux espèces.

M. Joseph Desrosiers, frère de la jubilaire et Mlle Mona Gauthier chantèrent des chants appropriés. Mlle Rita Blom touchait l'orgue.

Les trois enfants des jubilaires les accompagnaient à l'entrée de l'église ainsi que M. et Mme Sauveur Desrosiers, parents de la jubilaire et Mme Clémentine Dugas, mère du jubilaire, accompagnée de M. Alfred Dugas.

A la salle paroissiale, plus de trois cents personnes se sont réunies pour offrir leurs hommages à ces heureux époux. Une courte adresse a été lue par Denis Dugas. M. Gérard Desrosiers, frère de Mme Dugas, agissait comme maître de cérémonies. Il a beaucoup réjoui l'auditoire en faisant ressortir les points saillants de la vie des jubilaires. Il a aussi profité de l'occasion pour féliciter Denis, le fils des jubilaires et Mlle Gisèle Landry de leurs fiançailles en ce jour mémorable.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1971 DE LA SFM

Rétrospective des trois dernières années

En fin de février 1968, l'éditorialiste de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE se demandait si la collectivité franco-manitobaine était vraiment un "peuple qui vit et qui marche de son propre mouvement" ou bien "une masse inerte".

Trois mois plus tard, les organisateurs du premier Rallye franco-manitobain constataient, non sans une certaine déception, que l'attitude prédominante qu'ils rencontraient à travers la province en était une de "complexe d'inaction" et de "névrose d'évasion". "Les adultes, disaient-ils, cherchent à éviter les décisions, ils refusent de s'occuper du présent qui est pourtant entre leurs mains".

Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans la Rouge. Mais la situation a-t-elle radicalement changée? Les Franco-Manitobains sont-ils sortis du marasme ou de l'apathie qu'on leur trouvait en ce début de 1968?

Les historiens aiment se donner du recul avant d'analyser les événements et d'en retracer la trame. Est-il encore trop tôt pour tenter de le faire avec la vie du Manitoba français au cours des trois dernières années?

Signalons du moins les faits les plus saillants qui ont marqué cette courte histoire.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE COLLECTIF

Au début de février 1968, soit quelques semaines seulement avant que le rédacteur de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE n'écrive l'éditorial désabusé cité plus haut, quelques jeunes adultes, réputés pour leur esprit contestataire et iconoclaste, annonçaient un projet pour le moins audacieux: ils invitaient leurs concitoyens franco-manitobains à un "examen de conscience collectif à l'échelle provinciale": ce serait le "Rallye du Manitoba français".

Le conseil d'administration de l'Association d'Education d'alors accueillit favorablement le projet. D'ailleurs, elle ne pouvait faire autrement. L'AECFM (Association d'Education des Canadiens français du Manitoba) vieillissait à vue d'oeil depuis sept ou huit ans; elle avait eu toutes les peines du monde à se donner un banquet pour son 50e anniversaire de fondation!

De ce peuple moribond, du moins si l'on en jugeait d'après l'Association qui le représentait, les organisateurs du Rallye réussirent tout de même à susciter quelque 300 délégués qui se réunirent au début de juin 1968 à Winnipeg, et non à St-Boniface. Le choix du lieu était significatif: il indiquait une sorte de rupture d'avec le passé récent et le désir de montrer aux anglophones que le franco-manitobain n'entendait pas s'enfermer dans un ghetto mais se considérait en son droit d'être "lui-même" partout au Manitoba et au Canada.

Ce ralliement de juin 1968 amorçait aussi une nouvelle méthode de relèvement social jusque-l inconnue au Manitoba français: l'animation sociale. La méthode avait fait ses preuves ailleurs; pourquoi ne réussirait-elle pas chez les Franco-Manitobains?

En même temps que l'animation sociale, on préparait la mise sur pied "d'un organisme central de coordination de toutes les ressources politiques, économiques, culturelles et sociales de la communauté franco-manitobaine". Cela aussi c'était du nouveau. On amenait les Franco-Manitobains à ne plus se limiter au traditionnel problème de l'éducation en français; on voulait faire déborder leurs préoccupations sur le secteur économique, culturel, social et même politique. Bref, on leur demandait de penser et d'agir comme une "communauté solidement coordonnée", comme une vaste "société" s'étendant à l'échelle provinciale.

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Un tel projet était quelque chose d'assez inédit pour une population habituée à travailler à l'échelle du village ou de la paroisse où, par coutume, le pouvoir de décision se trouve concentré dans les mains d'un petit groupe, "toujours les mêmes". Les Franco-Manitobains allaient-ils accepter spontanément une nouvelle forme d'organisation? Allaient-ils commencer à penser davantage en fonction de "toute" la province? Allaient-ils accepter de considérer "leur" village, "leur" clocher, "leur" association comme parties intégrantes d'un grand ensemble où tout se tient et collabore?

Le congrès-rallye des 11 et 12 décembre 1968 crut le moment venu de tenter une telle expérience. Les délégués remplacèrent l'Association d'Education périclitante par un nouvel organisme aux objectifs plus vastes: la SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE. L'événement intéressa vivement le gouvernement canadien qui, pour la première fois dans toute l'histoire du pays, s'intéressait à une minorité francophone et considérait comme un "devoir public" de subventionner son association.

Les premiers responsables de la SFM n'attendirent pas d'être poussés par l'opinion populaire pour se mettre à l'oeuvre. Dès le 15 janvier 1969, le conseil d'administration lança le programme d'animation sociale. Trois mois plus tard, le village de St-Malo devenait le premier centre franco-manitobain à faire l'expérience de cette méthode de formation populaire.

Pour sa part, le conseil d'administration de la SFM continuait à prendre l'initiative. Il multipliait les démarches auprès des divers niveaux de gouvernement; il appuyait les requêtes des Commissaires d'écoles de langue française, des Educateurs Franco-Manitobains, du Centre Culturel, etc.: il n'hésitait pas de recourir à la presse et à la télévision pour faire connaître les préoccupations de la collectivité francophone.

Cependant, toute cette activité n'eut pas le même effet dans l'opinion publique. Chez les anglophones, on commença à prendre conscience de l'existence de la SFM, à voir en elle l'expression des volontés de la collectivité franco-manitobaine. Chez les Franco-Manitobains, par contre, la majorité ne vit dans la SFM qu'une petite poignée parfois tapageuse et gênante, qui en demandait trop ou qui voulait se faire du "capital politique".

L'ANIMATION CAUSE DES REMOUS

Entre temps, le programme d'animation avançait lentement, cherchant sa voie. Ses organisateurs se demandaient comment amener la population francophone à prendre conscience d'elle-même et à reconnaître ses possibilités avant de la pousser à profiter pleinement des événements qui favorisaient ses intérêts.

En effet, l'accession au pouvoir de M. Ed Schreyer en juin 1969 et, quelques semaines plus tard, l'adoption par le gouvernement fédéral de la loi sur les langues officielles changeaient du tout au tout la situation juridique de la langue et de la culture françaises au pays.

Les Franco-Manitobains étaient-ils prêts d'en tirer tous les avantages possibles ou resteraient-ils indifférents devant tout cela.

Les dirigeants de la SFM, les commissaires d'écoles de langue française, les Educateurs Franco-Manitobains et même certains directeurs des Caisses Populaires sentaient que l'ensemble de la population traînait loin en arrière. Ils comptaient donc beaucoup sur l'animation sociale pour susciter un réveil.

Tâchant de répondre aux demandes, les animateurs s'attaquèrent à la fois à plusieurs secteurs. Procédant parfois plus par tâtonnements que d'après des méthodes éprouvées, ils ne suscitèrent pas toujours les réactions qu'ils escomptaient. Certains milieux se montrèrent passablement susceptibles aux mises en question que soulevait l'animation. Les personnes en place se sentaient visées et menacées. Tout d'abord craintive et sournoise, une résistance farouche s'éleva en certains milieux. On en vint à traiter les animateurs de séparatistes, d'anticléricaux, d'agitateurs. On écrivit même à Ottawa et au premier ministre manitobain pour accuser la SFM de semer la discorde dans les paroisses!

UN MOUVEMENT SE DESSINE

En réalité, l'animation sociale faisait-elle fausse route et menaçait-elle l'avenir de la jeune Société Franco-Manitobaine? Certains semblaient le croire.

Cependant, alors que personnes en place, curés et membres de "l'establishment" s'inquiétaient des agissements de l'animation sociale, de nouvelles figures émergeaient dans la population manitobaine; des groupes se formaient pour étudier la situation des Caisses populaires et leur proposer des formules de relance: ce mouvement s'était donné le nom de "Réveil '70".

Chez les éducateurs, un même mouvement forçait les enseignants à s'interroger sur leurs attitudes à l'endroit du français et de l'enseignement en français: cela allait conduire à des sessions de formation au "leadership" au printemps de 1971.



Maurice Gauthier

1er prés.



Jacques Molicard

1er dir.-général



Etienne Gaboury

2e prés.



Maxime Dessulniers

2e dir.-général



Albert Lepage

3e prés.



Denise Chenier-Ferguson

3e dir.-général

La SFM a trois ans. Depuis ses débuts, elle a eu trois présidents et trois directeurs généraux. En préparation à l'assemblée générale 1971, le service d'information de CKSB en collaboration avec celui de la SFM a interviewé ces personnes afin de connaître leurs opinions sur une variété de sujets.

Vous pourrez les entendre à CKSB, samedi le 4 décembre prochain. Ecoutez CKSB afin de connaître l'heure de l'émission spéciale.

Société Franco-Manitobaine St-Boniface, Manitoba

(Incorporée selon les lois du Manitoba)

État Financier

année terminée le 31 mars 1971

Rapport des Vérificateurs

Index

Tableau "1"

Société Franco-Manitobaine

(Incorporée selon les lois du Manitoba)

Bilan

Au 31 mars 1971

Actif

Actif à Court Terme			
Argent en dépôt - Centrale des Caisses Populaires			$ 2,483.87
Prêt - Directorat Economique			500.00
			$ 2,983.87
Placements			
Centrale des Caisses Populaires		$ 2,706.33	
Bons du Canada		10,000.00	12,706.33
Actif Immobilisé			
Terrain et immeubles, rue Des Meurons, valeur nominale		$ 451.00	
Centre Culturel, bureau et salles de réunion			
Améliorations locatives, au coût	$47,783.70		
Moins, amortissement	31,369.68	16,414.02	
Mobilier, au coût	$11,057.39		
Moins, amortissement	5,792.55	5,264.84	22,129.86
			$37,820.06

Passif

Passif à Court Terme			
Comptes à payer			
Opération courant			$ 4,978.47
Etude économique			5,000.00
Projet conjoint, Presse Ouest Ltée			20,269.15
			$30,247.62
Emprunts			
Centrale des Caisses Populaires			24,906.74
Surplus (Déficit)			
Solde, au 31 mars 1970		$28,095.54	
Déficit des opérations pour l'année			
Administration Générale, Tableau "2"	$23,466.14		
Animation Sociale, Tableau "3"	21,963.70	(45,429.84)	(17,334.30)
			$37,820.06

Note: La propriété rue Des Meurons a été logée en sécurité contre l'emprunt de $24,906.74 à la Centrale des Caisses Populaires.

Ceci est le bilan dont nous faisons mention dans notre rapport en date du 11 mai 1971

Forest, Guenette et cie
Comptables Agréés

Administration Générale — Tableau "2"

Revenus			
Octrois — Assurance Vie Desjardins			$ 5,000.04
— Gouvernement Fédéral			25,000.00
— Gouvernement du Québec			6,000.00
Membres et dons divers			1,425.27
Don spécial - assurance-vie			1,000.00
Membres - Club des 200			1,964.00
Intérêts			623.96
Loyers			1,075.00
Vente d'annonces et divers			1,932.55
Dépenses récupérées - Programme Animation Sociale			37,338.16
Secrétariat			450.66
			$81,809.64
Dépenses			
Salaires et bénéfices		$21,844.51	
Frais de voyage		4,149.81	
Secrétariat et direction générale			
Papetrie, timbres et impression		3,685.40	
Annonces et abonnements		3,485.23	
Intérêts et frais de banque		3,089.32	
Comptabilité, frais légaux et vérification		842.30	
Cotisations		300.00	
Téléphone		1,796.82	
Congrès		6,477.82	
Activités culturelles		4,387.48	
Dépenses immobilières			
Assurances, loyers, impôts fonciers		11,785.04	
Chauffage, éclairage, eau, maintien		659.20	
Amortissement - amélioration locatives		16,414.03	
- mobilier		654.27	
Assurance-vie		1,059.25	
Dépenses diverses		876.15	81,506.63
			$ 303.01
Projet conjoint, Presse Ouest Ltée			
Déficit, au 31 mars 1971		$50,653.72	
Moins, montant à recouvrir:			
des Révérends Pères Oblats	$15,000.00		
de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan	11,884.57	26,884.57	23,769.15
Déficit, pour l'année terminée le 31 mars 1971			$23,466.14

Programme Animation Sociale — Tableau "3"

Revenus		
Octrois gouvernementaux		$75,000.00
Revenus divers		12,237.64
		$87,237.64
Dépenses		
Salaires	$47,148.39	
Colloques, réunions, cours	16,697.98	
Voyages et transportation	5,820.52	
Papeterie, bureau et entretien	5,281.83	
Intérêts et frais de banque	1,060.62	
Loyers	33,192.00	109,201.34
Déficit pour l'année terminée le 31 mars 1971		$21,963.70

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Etat Intérimaire de Revenus et Dépenses

Tableau "1"

Bilan Intérimaire

Au 31 octobre, 1971

- tiré sans vérification -

Actif

Actif à Court Terme	
Argent en main et en dépôt	$12,960.84

Tableau "2"

les sept (7) mois terminés le 31 octobre, 1971

- tiré sans vérification -

Administration Générale

Revenus	
Octrois — Assurance Vie Desjardins	$ 2,916.69
— Gouvernement Fédéral	21,667.00
— Gouvernement du Québec	6,000.00

suite page 9...

suite...

Placements			
Compte épargne, Centrale des Caisses Populaires		$ 3,500.61	
Bons du Canada		10,000.00	13,500.61
Actif Immobilisé			
Rue Des Meurons			
Terrain et immeuble, valeur nominale		$ 451.00	
Bureau et salle de réunions			
Améliorations locatives, au coût	$47,783.70		
Moins, amortissement	40,944.68	6,839.02	
Mobilier, au coût	$11,443.85		
Moins, amortissement	6,198.55	5,245.30	12,535.32
			$38,996.77

Passif

Passif à Court Terme			
Compte Animation, à découvert			$15,145.95
Déductions des employés			1,150.33
Subventions à payer, Presse Ouest Ltée			23,645.73
Revenus reçus d'avance			8,333.00
			$48,275.01
Emprunt			
Centrale des Caisses Populaires			18,411.23
			$66,686.24
Déficit			
Solde, au 31 mars 1971		$17,334.30	
Déficit des opérations pour la période			
Administration Générale, Tableau "2"	$ 1,321.32		
Animation Sociale, Tableau "3"	9,033.85	10,355.17	(27,689.47)
			$38,996.77

Note: La propriété rue DesMeurons a été logée en sécurité contre l'emprunt de $18,411.23 à la Centrale des Caisses Populaires.

– Gouvernement de France			585.93
Perception et membres			584.03
Membres - Club des 200			775.00
Intérêts			408.30
Loyers - rue DesMeurons			625.00
- animation et divers			11,986.50
Publicité vendue			565.00
Secrétariat			2,995.63
Activités culturelles			450.00
			$49,559.08
Dépenses			
Salaires et bénéfices		$13,872.94	
Frais de voyage		792.55	
Secrétariat et direction générale			
Papeterie, timbres et impression		3,907.34	
Annonces, abonnements et cotisations		1,593.63	
Intérêts et frais de banque		1,610.39	
Comptabilité et vérification		195.00	
Dons		200.00	
Téléphone		793.91	
Dépenses immobilières			
Loyers et assurance		7,494.34	
Chauffage, éclairage, eau, maintien		1,652.97	
Amortissement des améliorations locatives		9,575.00	
Dépréciation du mobilier		406.00	
Assurance-vie		409.75	42,503.82
			7,055.26
Projet conjoint, Presse Ouest Ltée			
Déficit au 31 août, 1971		$18,910.87	
Moins,			
Part des Révérends Pères Oblats	$ 6,346.00		
Part de l'ACFC de la Saskatchewan	4,188.29	10,534.29	8,376.58
Déficit, pour les sept mois			$ 1,321.32

Tableau "3"

Programme Animation Sociale

Revenus		
Octrois gouvernementaux		$20,000.00
Revenus divers		14,957.99
		$34,957.99
Dépenses		
Salaires	$25,118.55	
Colloques, réunions, cours	3,415.36	
Voyages et transportation	1,706.05	
Papeterie, bureau et entretien	2,817.88	
Intérêts et frais de banque	434.00	
Loyers, téléphone, administration	10,500.00	43,991.84
Déficit, pour les sept mois		$ 9,033.85



Procès-verbal de la
Réunion Annuelle de la Société Franco-Manitobaine
le 15 novembre 1970

I – OUVERTURE

M. Albert Vielfaure, président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux délégués, puis souligne qu'aucun rapport ne sera lu, tous seront simplement présentés; l'audience pourra poser des questions, les discussions en découleront.

Le Comité de résolutions composé de MM. Georges Paquin, Fernand Paquin, Robert Lafrenière est présenté à l'assemblée. Il est demandé de bien vouloir donner "par écrit" chaque résolution.

II – PROCÈS-VERBAL DU DERNIER RALLYE

M. Max. Desaulniers, directeur général, présente le procès-verbal du dernier rallye.
MOTION: M. Auguste Dansereau - M. Lucien Loiselle
– Que le procès-verbal du congrès-rallye des 6 et 7 décembre 1969 soit accepté tel que présenté.

ADOPTEE.–

DISCUSSION
–M. Dansereau – Correction orthographique, page 2: écrire: "pause-café" et page 10, lire: '... demande qu'un vote de remerciements... etc...

III – RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Etienne Gaboury propose l'adoption du rapport du président, appuyé par Mme Louise Trudel - Tous en faveur - ADOPTE.–
SUGGESTION de M. Lucien Loiselle
– Etant donné le travail complexe et exigeant de la SFM, que l'exécutif étudie la possibilité d'avoir un président rémunéré à plein temps, lui permettant ainsi de fonctionner au maximum.

IV – RAPPORT DU TRESORIER par M. Philippe Jubinville
M. Jubinville fait remarquer que ce dernier rapport financier est établi pour la période s'écoulant du 1er janvier 1969 au 31 mars 1970; aussi, aucun chiffre des années passées n'a pu être mentionné "pour comparaison".

MOTION : M. Philippe Jubinville - M. Jacques Molicard
– Que le rapport financier soit accepté tel que présenté. ADOPTE.–

DISCUSSION
–M. Dansereau demande des explications au sujet du montant de $1.00 "Immeuble rue DesMeurons".
–M. Jubinville: Nous avons encore l'édifice, mais il est amorti complètement.
– Il est demandé qu'à l'avenir il soit établi une valeur hypothétique ainsi qu'une valeur nominale pour le terrain.
–M. Louis Molin fait remarquer qu'au tableau 5 nous pouvons voir les octrois gouvernementaux mais aucune part des Franco-manitobains.
–M. Jubinville répond qu'au tableau "administration générale" une somme de $2,309.02 représente une participation des Franco-manitobains et qu'en partie l'octroi de l'Assurance-Vie Desjardins est composé des primes payées par les Franco-manitobains appartenant au Plan de Sécurité Familiale. D'autre part, M. Jubinville mentionne que le Comité de financement étudie le moyen d'auto-financement de la Société, ce comité présentera son rapport à l'item 8 de l'ordre du jour.
–M. PELLETIER: tableau '2' – $10,000.00 en bons du Canada.
–M. Jubinville: "Ce sont les bons achetés par l'AECFM, date d'échéance: 1976.

V – RÉCEPTION DES RAPPORTS

1) RAPPORT VICE-PRÉSIDENT INTERNE, M. Michel Monnin propose l'adoption de son rapport tel que présenté, M. Louis Nolette appuie - Tous en faveur – ADOPTE. –

2) RAPPORT VICE-PRESIDENT EXTERNE, M. Albert Lepage en propose l'adoption, M. Roger LeGal appuie - Tous en faveur – ADOPTE. –

3) RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE, Mme Simone Lavallée, qui en propose l'adoption, appuyée par Mme Gérard Privé - Tous en faveur – ADOPTE. –

4) RAPPORT DU CONSEILLER DES JEUNES par M. Yves Lord qui propose l'adoption de son rapport, appuyé de M. Boily. Après quelques explications données à M. Albert Paquette, ce rapport est adopté.

M. Michel Monnin, coprésident de l'assemblée prend la parole pour la deuxième partie de la réunion.
Un vote de remerciements à l'exécutif pour son travail est proposé par la salle - applaudissements chaleureux.

5) RAPPORTS DES DIFFÉRENTS DIRECTORATS

a) Directorat Economique par son président M. Albert Vielfaure qui propose l'adoption de son rapport, appuyé par Mme Suzanne Prince - Tous en faveur – ADOPTE. –

b) Directorat d'Education par M. Fernand Marion qui propose l'adoption de son rapport, appuyé par M. Roger Fréchette – Tous en faveur – ADOPTE. –

c) Directorat Culturel par M. Gabriel Forest qui propose l'adoption de son rapport appuyé par M. Lucien Loiselle.
– M. Lucien Loiselle suggère qu'au Directorat culturel soit ajouté une section "loisirs" qui pourrait comprendre également les sports. Il est demandé aux délégués de faire connaître au Vice-Président externe leurs idées à ce sujet.
Après diverses discussions le rapport est adopté.
– M. Pelletier propose un vote de remerciements à M. René Préfontaine pour son aide culturel. – applaudissements.

suite page 16...

suite de la page 9...

d) Voyage-échanges – en l'absence de M. Léo-Paul Dumaine, M. Denis Boulet propose l'adoption du rapport des voyages-échanges Odyssée '70 – M. Albert Paquette appuie – Tous en faveur – ADOPTE. –

– Un vote de remerciements est proposé par M. Yves LeGal pour tous, adultes et jeunes, qui ont participé à la réussite d'Odyssée '70 – applaudissements.

e) Directorat d'information par Me Rhéal Teffaine qui propose l'adoption de son rapport, appuyé par M. Maurice Gauthier – Tous en faveur – ADOPTE. –

PRESSE OUEST

M. Maurice Gauthier explique la participation de la SFM dans la formation de "Presse Ouest Limitée" et fait remarquer que les Pères Oblats contribueront à 50% des déficits pour les deux prochaines années jusqu'à concurrence de $15,000.00 par année. Quant à la SFM elle s'est engagée à subventionner les 2/3 de l'autre 50% pour les deux prochaines années et l'A.C.F.C. de la Saskatchewan le dernier tiers.

M. Maurice Gauthier souligne qu'en vue de sensibiliser la population à son propre journal, et d'augmenter les abonnements qui ont tendance à diminuer, une distribution massive de La Liberté et le Patriote sera tentée dans la ville et les villages canadiens-français; la vente des annonces commerciales pourrait augmenter afin que dans deux ans le journal puisse être un instrument économique viable.

f) Directorat d'urbanisme: en l'absence de Me Rémi Lafrenière, Père Gérald Labossière présente le rapport et en propose l'adoption qui est appuyée par M. Auguste Dansereau. – Tous en faveur. – ADOPTE. –

g) Directorat de Civisme – M. Louis Molin, membre de ce directorat qui est présidé par M. Paul Marion, fait un résumé des buts du directorat qui touche au patriotisme et a été formé pour réveiller en nous une flamme nécessaire à la vie de notre société.

h) Directorat d'animation – Mme Louise Trudel, présidente, propose l'adoption du rapport tel qu'imprimé, M. Guy de Margerie appuie – Tous en faveur – ADOPTE. –

M. Michel Monnin mentionne l'arrivée de M. René Toupin, Ministre de la santé et du développement social et le remercie d'avoir pris le temps de venir avec nous. D'autre part, M. Monnin remercie tous les présidents des directorats et les personnes qui travaillent au sein de ces directorats car sans ces derniers qui mettent en oeuvre les plans et décisions de l'exécutif il n'y aurait plus de SFM.

i) Rapport du Comité de financement par M. Philippe Jubinville. Le comité formé en octobre dernier est composé: du trésorier de la SFM, MM. Lucien Guenette, Guy Carrière et Claude Gagné représentant de l'AV. D. et coordonnateur du comité.

Auto-financement de la SFM:

L'AECFM avait sa perception, le Club des 200, etc. Nous avons pensé mettre sur pied un programme un peu différent afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui contribuent. Le plan et le tirage pour les membres de la SFM sont présentés aux délégués par M. Claude Gagné qui finit en rappelant que c'est "la participation" qui compte et que la SFM espère en la participation de tous les Franco-Manitobains.

VI – Rapport du comité de nomination

M. Philippe Jubinville, président du comité qui est composé de: MM. Origène Fillion et Maurice Therrien.

Le Comité propose un amendement aux règlements généraux afin d'assurer la rotation des membres de l'exécutif:

– Le conseiller des jeunes sera donc élu pour deux ans,
– Le secrétaire-trésorier pour un an,
– Le vice-président externe pour deux ans.

appuyé par Dr Robert Lafrenière – Tous en faveur – ADOPTE. –

Le Comité de nomination propose au poste de:
PRESIDENT pour 2 ans:
– M. Albert Lepage
aucune autre nomination – ÉLU PAR ACCLAMATION –

VICE-PRÉSIDENT EXTERNE pour 2 ans:
Proposé par le Comité de nomination, appuyé par M. Pierre de Margerie
– M. René Huot
– M. Guy de Margerie

– M. René Mulaire — proposé par M. Dheilly, appuyé par Rolande Hébert

– Dr Hubert Delaquis — proposé par Me Teffaine, appuyé par M. Gabriel Forest

Nomination close: proposé par Lucien Loiselle
appuyé par Jean Audette

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER pour 1 an:
Proposé par le Comité de nomination:
– M. Lionel Gervais
– Ronald Comeault

– Gérard Marcoux — proposé par M. Rémi Smith, appuyé par M. Pierre de Margerie

Nomination close: proposé par Me Teffaine
appuyé par Maurice Gauthier

PAUSE CAFÉ. –

M. Jean-Louis Hébert parle au nom du Cercle Molière et donne quelques aperçus de la prochaine saison.

VII – Pendant le dépouillement des votes, M. Fernand Paquin donne le rapport du Comité de résolutions:

1.– Le Comité propose un vote de remerciements aux organisateurs et/ ou aux personnes suivantes pour le succès remporté à ce congrès-rallye:
1) – Le comité d'organisation du rallye;
2) – La Division Scolaire de St-Boniface;
3) – Radio-Canada – CBWFT
4) – La Liberté et le Patriote.

2. – Le Comité propose un vote de remerciements au président sortant de charge, M. Etienne Gaboury et à M. Jacques Molicard secrétaire général pendant plusieurs années.

3. – Résolutions proposées par le Père Gérald Labossière,
appuyées par M. Guy Jubinville:
– Que nous manifestions notre attachement à la francophonie mondiale en observant une minute de silence en hommage au plus grand français du siècle, le regretté Général de Gaulle.

– Je propose que la SFM voit à faire enregistrer la conférence de M. Keith Spicer, et que cet enregistrement soit présenté dans toutes les classes des écoles des milieux francophones.

4. – Résolution proposée par Dr Hubert Delaquis
appuyée par M. Guy Jubinville
– Que la Société Franco-Manitobaine se prononce en faveur du Bill 113 et que son exécutif communique avec les cinq grandes divisions francophones pour exiger sa mise en vigueur dans les plus brefs délais possibles. ADOPTEE. –

5. – Résolution présentée par la délégation de Saint-Laurent, Manitoba. –

ATTENDU que la Division Scolaire de la Plaine du Cheval Blanc a été organisée pour favoriser la population francophone de ce district;

ATTENDU QUE la Commission des Frontières du Manitoba veut faire disparaître cette division scolaire et la partager entre deux autres divisions plus étendues;

ATTENDU qu'un Comité au fédéral et un Comité au provincial ont été formés en vue d'études et de recommandations à proposer à la Commission des Frontières du Manitoba pour sauvegarder et déclarer "francophones" certaines régions ou certaines écoles dans la province;

ATTENDU que la sauvegarde de la langue française et l'enseignement en français dans les écoles devraient être acceptés avec plus d'empressement par les Franco-manitobains;

QU'IL SOIT RESOLU que la Société Franco-Manitobaine exerce son influence favorable auprès du gouvernement du Manitoba et de la Commission des Frontières pour faire respecter les avantages que la nouvelle loi du Manitoba accorde aux Franco-Manitobains de certaines régions ou à des écoles devant être déclarées "francophones";

QU'IL SOIT RESOLU que la SFM stimule l'enseignement en français à un pourcentage favorable décidé par les parents en réunion et commençant sans tarder dès les premières années scolaires et de manière graduée à nos enfants, favorisant aussi les enfants anglophones dont les parents en feront la demande.

Résolution appuyée par M. Hubert Philippot. ADOPTEE. –

6. – Résolution proposée par Mlle Michèle Mousseau
appuyée par M. Aimé Tétreault

Que l'on permette à l'avenir aux élèves de 9e, 10e, 11e et 12e années d'avoir des délégués au rallye selon la formule prévue dans les règlements généraux.

Une majorité en faveur – ACCEPTEE. –

7. – Résolution proposée par M. Jean Audette
appuyée par M. Lucien Loiselle.

Nous constatons que la majorité des délégués n'étaient pas au courant de l'organisation détaillée du rallye. Donc, qu'il soit résolu qu'aux rallyes futurs, les Franco-Manitobains soient informés longtemps d'avance des plans pour le rallye et que les délégués reçoivent leur matériel (ex.: cahiers de travail) au moins deux semaines à l'avance.

La majorité en faveur – ACCEPTEE. –

VIII – ÉLECTION:
Résultat des élections par M. Philippe Jubinville
Président: M. Albert Lepage
Vice-président externe: M. Guy de Margerie
Secrétaire-trésorier: M. Maurice Gauthier
Conseiller des jeunes: M. Lionel Gervais.

MOTION: M. Roger Smith - M. Louis Molin
– Que les bulletins de vote soient détruits. Tous en faveur – ADOPTEE. –

IX – AFFAIRES NOUVELLFS

–M. Beaudry suggère qu'il y ait un ou plusieurs jeunes sur chaque directorat, ce qui permettrait à plus de jeunes de participer au sein de la SFM.

suite à la page 16

suite de la page 7...

A Saint-Boniface, l'année 1970 s'était terminée par la formation d'un comité de quelque 200 parents pour la promotion du bilinguisme dans les écoles de St-Boniface. Leur action concertée eut l'effet de réduire à peu de choses un comité contraire qui avait voulu tout simplement maintenir le statu quo en ce domaine.

Enfin, au début d'avril 1971, près de 500 Franco-Manitobains organisaient un "contre-rallye" pour protester contre les lenteurs du gouvernement fédéral à fournir une aide accrue aux projets de la SFM et pour saisir le gouvernement provincial de certains problèmes. La manifestation prit "l'establishment" franco-manitobain par surprise. Elle l'avait exclu totalement. Un nouveau "pouvoir" émergeait au sein de la communauté franco-manitobaine et il forçait le conseil d'administration de la SFM à faire preuve de plus d'agressivité et de fermeté dans ses demandes auprès des autorités gouvernementales. C'était peut-être la première fois qu'un segment important de la population poussait les structures à agir. Jusque-là, on attendait que le mouvement fût donné d'en haut. Maintenant, l'inverse se produisait. Les temps avaient beaucoup changé.

UN ÉCHEC?

S'il avait à reprendre sa question de février 1968 (voir ci-dessus au début de l'article), l'éditorialiste de LA LIBERTE ET LE PATRIOTE verrait-il encore dans la collectivité franco-manitobaine une "masse inerte" plus qu'un peuple qui marche de son propre mouvement"?

Certes, la masse des citoyens de langue française ne se voit pas encore comme une "Société" franco-manitobaine tout comme les catholiques parmi elle ne se considèrent pas encore comme la "société" aux "structures'"

Cependant, l'observateur objectif ne peut s'empêcher de déceler depuis quelque temps, au sein du peuple franco-manitobain, un groupe fort important, jeune, dynamique, éveillé plus que jamais au sens de l'organisation, conscient du pouvoir que lui donne le système démocratique, impatient avec les fonctionnaires gouvernementaux et encore plus avec les personnes en place qui se contentent de formules routinières ou d'accommodements politiques qui ne conduisent nulle part. Ce nouvel élément est le résultat de quelque chose. Il ne s'est pas développé spontanément. Tout compte fait, il semble bien que, malgré des erreurs et des maladresses réelles, l'animation sociale amorcée en 1968 aura pas si mal servi la Société Franco-Manitobaine, si elle a eu pour résultat de donner à la communauté francophone du Manitoba une meilleure connaissance de ses moyens et de ses possibilités.

CKSB

Noël... on se prépare et bientôt ce sera passé. Déjà quelques émissions sont en place... la messe de minuit sera diffusée depuis l'auditorium de l'Institut Collégial du Parc Windsor; il s'agit de la paroisse des Saints-Martyrs - Canadiens qui doit se déplacer étant donné le manque d'espace à l'église de la rue Dussault. Le chant sera rendu par la chorale de la paroisse sous la direction de Guy de Margerie.

Après la messe, il y aura réveillon sur les ondes de CKSB, alors que les auditeurs pourront faire parvenir leurs voeux tout en écoutant des airs de Noël.

CKSB diffuse des disques anglais depuis quelque temps, avec l'assentiment du conseil d'administration. Le conseil s'est rendu à cette demande aux conditions suivantes: 1- il s'agit bien d'un essai, 2- les disques anglais ne sont diffusés qu'aux émissions de jeunes seulement, 3- et ne dépassent jamais un tiers de l'émission. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de révolution... si ce n'est celle de 33-45, animée par Germain Massicotte.

Le palmarès du samedi matin est maintenant diffusé au Centre Culturel, grâce à une entente entre CKSB et le Centre.

Chaque jour, du lundi au vendredi, au cours de son émission Détente 11-midi, Yves Fortier alimente une interview. Vendredi dernier, l'interviewé était M. Maurice Archer, vice-président sénior des chemins de fers Nationaux. M. Archer, venu au Manitoba dans le but de se familiariser avec les groupes francophones hors du Québec, était accompagné par Marc Meunier, ancien manitobain, maintenant directeur des relations extérieures au Canadien National.

CONCOURS

Pour les auditeurs avides de concours nous mentionnons les heures de nos principaux concours. Le matin, 8 heures 20, le Concours Hachette... à 8 heures 45, le Concours des Patés Del's... 9 heures 30, les lundi, mercredi et vendredi, le concours Alpha. Quant aux Concours des Caisses Populaires, le grand tirage de $100. se fera aux studios de CKSB, le vendredi 3 décembre à 2 heures; nous espérons que le président de la Centrale M. Gérald Dorge et le gérant de la Centrale, M. Denis Chénier, pourront être des nôtres pour l'occasion.

Choses et autres- Yves Fortier se prépare déjà à organiser d'autres voyages-échanges pour l'été prochain. En plus des membres réguliers de son comité, il s'est adjoint deux membres du personnel de CKSB, soit Louis Dubé et Paulette Jubinville... bonne chance. Louis Dubé, seul membre du personnel (à moins d'avis contraire) à pouvoir encore "chausser les patins" de façon convenable vient de se joindre aux Alouettes de son village natal, La Broquerie.

D'autres personnes moins sérieuses songeraient à former une équipe de hockey parmi le personnel de la station: L'idée est sérieuse paraît-il, mais pas les joueurs. Avis aux adversaires intéressés.

Nouveaux employés: Mme Marguerite LeDorze, à la continuité commerciale, et Marc Beaudry, à la salle des nouvelles. Il sera de service durant les fins de semaine. A tous deux, bienvenue.

Saints-Martyrs-Canadiens

Lors de la réunion du comité communautaire de St-Boniface, il y a eu l'élection des membres des différents comités. Ainsi Armand Ouellette, Georgette Ferland, André Paul et Mme E. Simard ont été élus dans Langevin et Jos. Saurette, Pierre Pelletier, Aimé Allaire, Raymond Marius, Maxime Desaulniers, Guy de Margerie, R.L. Gobeil, R. Guay, Léo Leblanc et Gabriel Sourisseau, dans le quartier Winakwa.

Quelque 175 personnes se sont rendues à la salle Dussault samedi dernier pour participer à une rencontre amicale organisée par le club Béliveau et les dames de la paroisse.

Le club Béliveau organise un autre projet pour le temps des Fêtes, soit une soirée du tonnerre. Le coût n'est que de $15.00 du couple ou $7.50 pour une personne. Ceci comprend tout. On peut s'adresser à J.-P. Guénette (253-1550) ou Pierre Pelletier (253-9306).

Événement à venir

SOMERSET—Une boîte à chansons organisée par les jeunes de l'Institut Collégial de Somerset aura lieu le vendredi 10 décembre à la salle communautaire de Somerset à huit heures du soir. Le thème sera "Univers '71". Si cette boîte à chansons devait, pour une raison ou pour une autre, être remise, elle aurait lieu le dimanche 12 décembre.

Une invitation très cordiale aux gens de la Montagne, ainsi qu'à ceux des autres régions de la province.

☐ au Centre Culturel

Trois films de l'ONF

Au centre culturel de St-Boniface, samedi soir, il fut impossible de présenter le film "Wow" comme prévu et qui, malheureusement fut égaré. Cependant, ce film sera présenté à une date ultérieure.

En revanche, trois films furent présentés, dont un court-métrage intitulé "La terre est habitée", qui est une satyre amusante du terrien au volant, ainsi que deux longs métrages ' La vie heureuse de Léopold Z" et "Vertige".

On nous décrit l'emploi du temps de Léopold Z Tremblay, déneigeur en la journée du 24 décembre, veille de Noël. C'est le type du petit bourgeois vivant à la grande ville, Montréal. D'ailleurs, on dirait un fils de paysan, qui garde un vestige d'inadaptation, car tout l'étonne et l'impressionne.

Mais rusé, comme tout paysan madré, il réussit à se tirer d'affaires, malgré sa gaucherie et sa naïveté qui sont finalement retorses et roublardes. Sa femme le mène par le bout du nez.

C'est aussi un rêveur, qui pense aux voyages lointains et aux femmes, mais seulement en imagination. La religion, chez lui, n'est qu'une obligation sociale, car, en tant que catholique, il ne peut pas divorcer, ni penser à une autre femme, ni manquer la messe de minuit. Enfin, il cherche à paraître au-dessus de sa condition par sa photo, sa signature, des cadeaux qui dépassent son crédit. Mais Léo est heureux, car il accepte sa situation avec facilité.

Vertige est un film psychédélique, c'est-à-dire qui met l'esprit en branle. Le cinéaste projette ses obsessions oniriques, ses phantasmes, bref, toute une imagination qui a précisément recours à l'image cinématographique. On aime ou on n'aime pas cette masturbation intellectuelle par onanisme narcissique.

L'auditoire était composé d'environ d'une soixantaine de personnes. A la suite de la présentation des deux longs métrages, 20 formulaires d'évaluation ont été remis. Ont bien aimé ces deux films 13 pour le premier, 9 pour le second; ont aimé 7 pour le premier film, 4 pour le second; n'ont pas aimé, personne pour le premier film, 7 pour le second. Les commentaires sur le premier film (La vie heureuse de Léopold Z) sont les suivants: 'réaliste simple et avec goût. On aimerait voir d'autres films de ce genre." En ce qui concerne le second (Vertige) les avis sont plus partagés: "lourd mais symbolique, abstrait mais fatigant".

À St-Vital

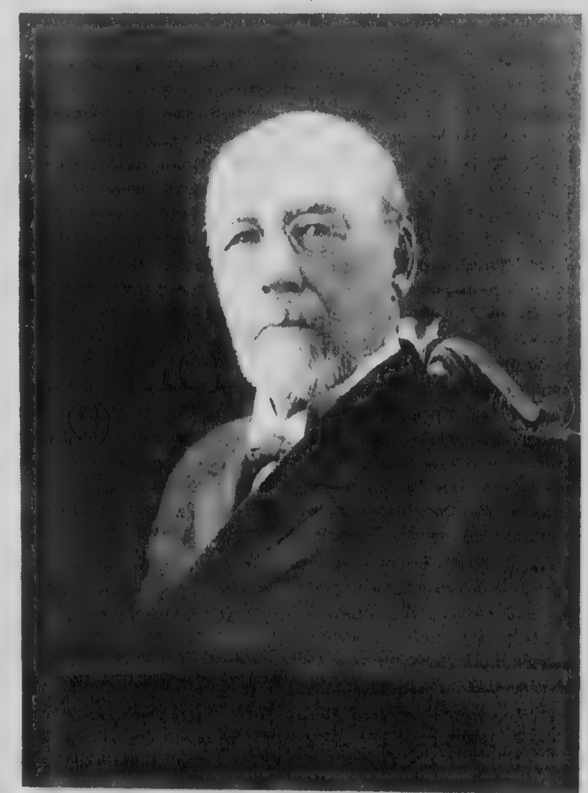
Inauguration de l'école Victor Mager

C'est en présence de l'Honorable Ben Hanuschak, Ministre de l'Education du gouvernement provincial, qu'eut lieu l'inauguration officielle de l'école Victor Mager à St-Vital, le mercredi 24 novembre dernier. En plus de citoyens et parents d'élèves il y avait là une cinquantaine de descendants de la famille Mager, qui en compte quelque deux cents un peu partout au Canada.

Une grande photographie de Victor Mager, offerte à l'école par la famille, fut dévoilée par son petit-fils Paul, commissaire d'école à St-Vital, qui donna un résumé de la vie de ce pionnier.

Victor Mager, avec son grand-père Jean et plusieurs autres membres de la famille, arriva à la Rivière Rouge en 1859, âgé alors de dix ans. Partis de la Lorraine en 1853, ils passèrent quelque temps à St-Paul au Minnesota. Un voyage de 28 jours en charette à boeufs, une quasi-épopée, les amena ici, et leur première résidence était située à l'emplacement exact de l'hôpital Général de St-Boniface à l'heure actuelle.

Dès cette année 1859, Victor Mager entra au Collège de St-Boniface. Après son mariage en 1870, il s'établit comme maraîcher dans cette région qui faisait alors partie de la paroisse de St-Boniface mais qui est depuis devenue St-Vital. L'actuelle "Mager Drive" était la grande avenue conduisant à sa résidence, du côté ouest du chemin Ste-Marie. Il devint par la suite propriétaire de 132 acres de terrain. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'Horticulture du Manitoba, et un des premiers membres de la "Manitoba Agricultural Society".



Victor Mager

Victor Mager a pris une part active dans la vie publique de notre ville. Il fut le premier Préfet de la municipalité de St-Boniface en 1883, poste qu'il occupa durant une vingtaine d'années. Lorsqu'une partie de cette municipalité devint St-Vital en 1903, il en fut également le premier Préfet et il le resta jusqu'en 1912.

Une école Mager a existé autrefois à St-Vital pendant plusieurs années. Il en fut l'instigateur et le premier commissaire. Elle était située sur sa propriété, à l'endroit qui est actuellement l'angle de Kingston Row et du chemin Elm Park. Elle [illegible]st restée jusqu'en 1895 [illegible]u'elle fut transférée [illegible] chemin Ste-Anne où [illegible] demeura jusqu'en 1911.

Victor Mager s'est en plus occupé activement de plusieurs organisations charitables. Celle qui lui tenait le plus à coeur était sans contredit la Société St-Adélard, remplacée depuis par la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", dont il a été président pendant plusieurs années.

C'est donc pour honorer ce valeureux pionnier que l'école rénovée et agrandie connu précédemment sous le nom de Dakota Elementary School est devenue l'école VICTOR MAGER.



Prudence en motoneige: gage de plaisir accru

Chaque fois qu'il y a tempête de neige, les magnats de l'industrie de la motoneige reçoivent des témoignages d'appréciation pour avoir inventé et mis au point un véhicule qui se rit de l'hiver et qui est en somme un véritable "passe-partout".

Depuis quelques années, de nombreux motoneigistes se sont vus attribuer le certificat Joseph-Armand Bombardier, peu importe la couleur ou la marque de leur véhicule, pour avoir dépanné des automobilistes en proie au froid, au découragement et au monoxyde de carbonne. D'autres ont aussi reçu ce certificat d'héroïsme pour avoir épaulé les corps policiers dans le transport de nombreux malades vers les hôpitaux, alors que les ambulances étaient paralysées par l'hiver.

La "tempête du siècle" du 4 mars dernier a davantage permis à la motoneige de redorer son blason car, si "ce bijou des neiges" sauve chaque année un nombre incalculable de vies, on doit dire, à regrets, qu'on lui impute à tort ou à raison la faute pour un certain nombre de victimes.

L'hiver dernier, une cinquantaine de Québecois ont perdu la vie en motoneiges. Mais une enquête, menée par la division Ski-Doo de Bombardier, a démontré qu'au moins 95% d'entre eux seraient encore de ce monde s'ils n'avaient pas défié les lois. Pas moins de 84% de ce nombre sont disparus pour avoir "flirté" avec la mort sur les routes ou à des passages à niveau. Ces malheureux ont défié les lois du code de la route et de la logique Six autres personnes ont péri noyé. Trois les 5 et 7 décembre et trois durant la période du dégel. Donc ces tragédies sont survenues avant et après l'hiver

"Troquez les routes contre les sentiers"

Le but de ma chronique, aujourd'hui, est de rappeler les motoneigistes à la prudence. Car, tant et aussi longtemps qu'il y en aura qui circuleront sur les routes et sur les surfaces à demi-gelées des cours d'eau, il faudra compter de nouvelles victimes. Si mon message parvenait à percer et à sauver au moins une vie, je serais le plus heureux des hommes de la terre, foi de Denis Drouin.

Personnellement, ayant le sport de la motoneige dans la peau, je trouve déplorable qu'on cherche à imputer ces fatalités à l'industrie de la motoneige qui, basé sur le multiplicateur économique, fait vivre chaque année pas moins de 50,000 Québecois et constitue un apport de quelque $80 millions au trésor provincial.

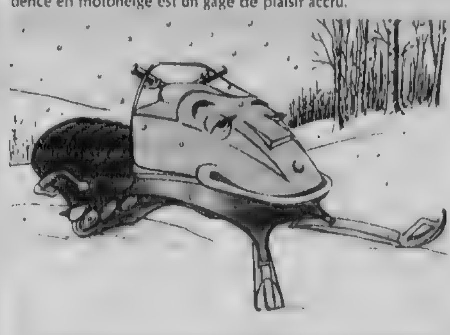
Pour minimiser le nombre des victimes, il faudrait que les motoneigistes épaulent les gouvernements et les corps policiers. Ce n'est en somme qu'une simple question d'éducation.

On estime à environ 300,000 les motoneiges en circulation et plus d'un million de motoneigistes d'occasion au Québec. Si tous et chacun s'abstenaient des routes et des lacs à demi-gelés, il est évident que le nombre d'accidents serait grandement diminué.

Les manufacturiers travaillent main dans la main avec les autorités gouvernementales afin de créer des véhicules de plus en plus conformes aux normes sécuritaires. Mais il n'existe pas et n'existera probablement jamais de motoneige qui aura "carte blanche" pour circuler à volonté sur les routes, pas plus que les manufacturiers de skis, de raquettes et de patins, n'inventeront d'articles de sport pour skier, faire de la raquette ou patiner sur les routes.

De plus en plus au Québec prolifèrent les sentiers et les centres de motoneiges . . . et, de plus en plus, les vrais motoneigistes goûtent à la joie de vivre dans les sentiers.

Pensez-y donc! Faites comme eux et vous verrez que la prudence en motoneige est un gage de plaisir accru.



La motoneige est un joli "passe-partout" qui invite néanmoins à la prudence.

Calendrier sportif

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Jour	Date	Parties
Jeudi,	le 2 décembre:	Detroit à Philadelphie Los Angeles à Buffalo
Vendredi,	le 3 décembre:	Chicago à Californie
Samedi,	le 4 décembre:	Vancouver à Montréal Boston à Toronto New York à Pittsburgh Los Angeles à Detroit Buffalo à Saint-Louis Philadelphie à Minnesota
Dimanche,	le 5 décembre:	Vancouver à New York Pittsburgh à Boston Saint-Louis à Detroit Minnesota à Buffalo Los Angeles à Chicago Californie à Philadelphie
Mardi,	le 7 décembre:	Saint-Louis à Vancouver
Mercredi,	le 8 décembre:	Detroit à Montréal Minnesota à Toronto New York à Chicago Boston à Los Angeles Californie à Pittsburgh

LIGUE JUNIOR DE L'OUEST

Jour	Date	Parties
Jeudi,	le 2 décembre:	Vancouver à Calgary Victoria à Brandon
Vendredi,	le 3 décembre:	Victoria à Winnipeg Vancouver à Edmonton Medicine Hat à Saskatoon
Samedi,	le 4 décembre:	Regina à Flin Flon Vancouver à Calgary Victoria à Medicine Hat
Dimanche,	le 5 décembre:	Regina à Flin Flon Swift Current à Saskatoon Vancouver à Edmonton Victoria à Calgary Brandon à Winnipeg
Mardi,	le 7 décembre:	Flin Flon à Regina Brandon à Edmonton
Mercredi,	le 8 décembre:	Flin Flon à Swift Current New Westminster à Victoria

Un mot dans le vent: Marketing

La modernisation des techniques commerciales donne à ce mot un sens large et exigeant, indique l'ouvrage "les Mots dans le vent" (Larousse). On demande par voie d'annonce des "champions du 'marketing', hommes pouvant à la fois concevoir une politique commerciale et organiser une vente", ou un "directeur de marketing", "chargé de la commercialisation de la matière première". Le "marketing d'avant-garde" veut "développer une stratégie commerciale" jusque dans les stations de ski.

Le Comité d'étude des termes techniques français le définit, d'autre part, ainsi: "Recherche des stratégies commerciales les plus efficaces, et contrôle des opérations lancées en exécution de la stratégie des ventes". Les techniques comprennent la formation du personnel de vente, l'analyse du marché et de la clientèle, la promotion des ventes: tout ce qui concerne la destination du produit fabriqué.



NOTULES SPORTIVES

par Yves FORTIER

Evidemment, il serait plutôt injuste d'entreprendre la rédaction d'une chronique du sport sans parler de football, surtout à la suite de la joute de championnat de dimanche dernier, joute qui était sensée nous démontrer tout ce qu'il y avait de plus professionnel au football canadien. Ceux qui rêvent de voir, un jour, des équipes canadiennes affronter les équipes américaines devront plutôt trouver un moyen de former des équipes canadiennes qui présenteront un spectacle "qui se tient debout"; si je dis un spectacle "qui se tient debout", j'entends évidemment prendre cette expression au sens figuré car, incidemment, les joueurs avaient sûrement l'impression de jouer sur ce qu'on pourrait comparer à une patinoire à la fonte des neiges. Cette joute de la coupe Grey n'a aucunement impressionné les amateurs, ceux-là qui s'attendaient à assister à du vrai football. On a assisté à une comédie d'erreurs, toutes aussi inusitées les unes que les autres. Le point tournant du match fut sans contredit l'échappée du rapide Leon McQuay, à deux minutes de la fin, alors que les torontois étaient à la porte des buts du Calgary et semblaient en bonne posture pour changer complètement l'aspect de la rencontre. Cette erreur, bien sûr involontaire, a été commise, fait assez cocasse, par un joueur dont on a vanté les mérites tout le long de la saison.

Bref, les Stampeders de Calgary m'ont, une fois de plus, fait mentir dans mes prédictions, mais il faut quand même avouer que l'une ou l'autre des équipes aurait pu remporter la victoire, car elles semblaient être d'égale force.

Ce n'est plus un secret pour personne: la ligue nationale de hockey comptera deux nouvelles équipes la saison prochaine: Atlanta et Long Island. Chose que vous ne savez peut-être pas, c'est que la venue de nouvelles équipes dans un circuit professionnel, ça occasionne un roulement de $$$$ assez impressionnant. Toujours est-il que des $12 millions obtenus des propriétaires des nouvelles équipes, les "vieilles" équipes toucheront $857,143. La direction des Rangers de New York recevra en plus un $5 millions, parce que l'équipe de Long Island évoluera sur le territoire des new yorkais. Incidemment, la ligue nationale accordera deux nouvelles franchises avant la saison 1974-1975 et les villes les plus souvent mentionnées sont: Baltimore, Cleveland, Kansas City, Washington, San Diego et Denver; plus que jamais, on sent que le hockey est notre sport national, hé, hé, hé...

Même si la L.N.H. comptera 16 équipes l'an prochain, dont treize américaines, saviez-vous qu'il n'y a que huit joueurs américains qui évoluent dans ce circuit? En effet, les huit élus sont: Bob Shehann, Stan Gilbertson, Tom Williams et Craig Patrick (Californie), Larry Pleau (Montréal), Gary Gambucci et Charlie Burns (Minnesota) et Joe Norris (Pittsburgh). On n'a peut-être pas l'argent mais on a le potentiel.

Si vous suivez la boxe de près, disons que Cassius Clay, alias Muhammed Ali, ou vice-versa, fera un retour dans une arène canadienne. On prévoit qu'il affrontera Georges Chuvalo, en janvier prochain, à Montréal. A la suite de cette rencontre, Ali retournera chez-lui avec $200,000 en poche tandis que Chuvalo, le pauvre, devra se contenter d'un $65,000.

○ La Société Franco-Manitobaine en 1971 (d'après les manchettes de La Liberté et Le Patriote)

30 DÉCEMBRE 1970: Un comité pour la promotion du bilinguisme est formé à St-Boniface: 250 citoyens s'étaient réunis le 17 décembre.

3 FÉVRIER 1971: Le projet de fusion métropolitaine ne laisse pas la SFM indifférente. Elle ne s'y oppose pas a priori; elle invite les citoyens francophones à s'y intéresser.

Le Comité pour la promotion du bilinguisme expose sa position relative au bilinguisme et à l'application du Bill 113 dans les écoles de St-Boniface. M. Robert Connelly est élu président.

Le ministre de l'Education et de la Jeunesse du Manitoba, M. Saul Miller, recevait trois représentants de la communauté franco-manitobaine: MM. Albert Lepage, président de la SFM, Fernand Paquin, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française, et Roger Fréchette, président des Educateurs Franco-Manitobains. A cette occasion, un mémoire fut présenté à M. Miller. Il avait pour but de suggérer les façons de tirer le plus d'avantages possibles de la présente loi en améliorant: (1) l'enseignement des programmes "français" et (2) le cours "French".

17 FEVRIER 1971: Les Caisses se réveilleront-elles ou feront-elles "Pop"? Réveil '70 passe à l'action. Les Caisses suivront-elles? Ste-Anne, une quinzaine d'officiers de six caisses populaires du sud-est de la province et seize membres du Comité Réveil '70 se sont réunis afin de s'entendre sur des moyens pratiques et concrets de raviver le mouvement des caisses populaires au Manitoba.

Réveil '70: deux animateurs de la SFM affectés à ce programme.

3 MARS 1971: Escarmouche entre l'Hôtel de Ville et la SFM au sujet du projet de fusion des villes de la région métropolitaine.

L'avenir de St-Malo est-il souriant? Est-ce le début d'un nouvel essor à St-Malo? Rapport dans La Liberté et le Patriote d'une enquête d'un comité de St-Malo, aidé des animateurs de la SFM.

Les consultations de la Commission scolaire de St-Boniface attirent peu de parents francophones, à l'Institut Collégial Louis-Riel, où se tient la première des trois rencontres prévues par la Commission scolaire pour les parents francophones.

17 MARS 1971: La Centrale des Caisses Populaires promet de tenir compte des recommandations de "Réveil '70".

Au Centre Culturel, rencontre entre les directeurs de la Centrale et la délégation de Réveil '70.

24 MARS 1971: Un article élaboré fait "Le Point sur l'animation sociale au Manitoba".

La SFM rencontre Sid Spivak le 18 mars. M. Daniel Girard, député de Provencher, était aussi présent. Echange d'information de part et d'autre et de quelques suggestions.

31 MARS 1971: Mouvement d'insatisfaction chez les Franco-Manitobains, un contre-rallye pour protester contre la politique de miettes du Fédéral. Etat de crise au Manitoba français?

6 AVRIL 1971: Une délégation franco-manitobaine rencontrait le premier ministre Schreyer pour discuter avec lui du contenu du mémoire qu'Eclat '71 avait voulu lui présenter le 3 avril. Il était accompagné de Saul Miller, ministre d'Education, de Sid Green, ministre des Affaires du nord et des Ressources naturelles et de René Toupin, ministre de la Santé et du Développement social. Le président de la SFM était le porte-parole des Franco-Manitobains.

7 AVRIL 1971: Eclat '71, au Palais législatif. Les Franco-Manitobains manifestent aussi devant l'édifice Richardson: 500 Franco-Manitobains pressent le Fédéral et le provincial de passer à l'action: une demande de $323,000.

Les ministres Green et Toupin reçoivent le mémoire des Franco-Manitobains.

20 AVRIL 1971: L'exécutif de la SFM rencontre le comité consultatif d'Eclat '71 dont l'un des rôles sera dorénavant de conseiller la SFM.

21 AVRIL 1971: La SFM se prononce sur la fusion urbaine.

5 MAI 1971: Richardson rencontre la SFM: le lundi 25 avril, l'exécutif de la SFM et une cinquantaine de ses membres discutent avec lui du mémoire qui avait été présenté à l'occasion d'Eclat '71.

19 MAI 1971: Un mémoire est présenté au ministre René Toupin le 15 mai par un sous-comité de la SFM pour demander la construction d'une piscine d'ambiance française à St-Boniface et l'aménagement d'une garderie d'enfants attenante à cette piscine.

2 JUIN 1971: Un communiqué de la SFM rapporte une rencontre avec Information-Canada le 21 avril; et une autre le 22 avril avec le Consul de France au sujet de livres que la France donnera à des écoles manitobaines. 23 avril: rencontre Gagné - Fortier: voyages-échanges. 24 avril: rencontre avec le Collège, les EFM, la SFM et les commissaires de St-Vital pour préparer la rencontre avec M. Miller.

9 JUIN 1971; Autre communiqué de la SFM: le 27 avril, présentation d'un projet de réhabilitation pour St-Boniface-Nord, sous le patronage de la SFM et l'Association Canadienne d'Urbanisme; trois étudiants en urbanisme à l'Université de Manitoba présentent un projet de rénovation et de réhabilitation de St-Boniface-Nord. Une quarantaine de personnes assistent à la rencontre. Le 4 mai: rencontre de M. Miller, avec la SFM, les EFM, le Collège et les Commissaires. Le 10 mai: rencontre de René Préfontaine et Pierre Emond avec l'exécutif de la SFM et des représentants d'Eclat '71. M. Pierre Emond est chef du cabinet du Secrétaire d'Etat, M. Pelletier. Lui et M. Préfontaine ont visité en plus les centres de St-Pierre, St-Malo et des représentants du village de Ste-Anne afin d'évaluer sur place l'animation sociale.

Les EFM embauchent le service d'animation de la SFM pour faire la première étape d'un programme de leadership à l'intention de tous les enseignants dans les écoles où on enseigne le français. Chaque session dure deux jours. Elles commencent à Ste-Anne les 13 et 14 mai et se terminent à Notre-Dame-de-Lourdes les 7 et 8 juin. Le ministère de la Jeunesse et de l'Education et la M.T.S. en défraient le coût.

23 JUIN 1971: Une St-Jean ensoleillée à La Broquerie, le 20 juin. Le président de la SFM y fait le discours d'ouverture officielle.

21 JUILLET: Le professeur Bruce Pellegrin est l'orateur invité au banquet lors d'une journée d'étude des Commissaires d'écoles de langue française, le 24 juin. 50 commissaires sont présents. M. Pellegrin est conseiller expert à la SFM à temps partiel. Sa conférence a traité de l'animation sociale et des relations humaines.

11 AOÛT: La SFM aide à organiser le congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française qui a lieu à l'Hôtel Fort Garry à la mi-août. Un congrès pour deux générations, il en manquait une: celle des jeunes.

18 AOÛT: La Fédération Canadienne-Française de l'Ouest trouve que le Secrétariat d'Etat comprend mal les problèmes réels des minorités francophones de l'ouest, dit-elle dans un communiqué à la suite de son assemblée générale tenue en l'Hôtel Fort Garry, le 15 août.

29 SEPTEMBRE: Collaboration de CKSB et de la SFM: les candidats des quatre quartiers à "l'Unicity" sont interviewés en vue de connaître leurs positions sur les questions de participation politique et de français.

Mme Denise-Chénier Ferguson est nommée à la direction générale de la SFM; elle remplace M. Maxime Desaulniers. De plus, le président de la SFM annonce que l'animation sociale a fait son temps. Les quatre animateurs deviendront dorénavant des coordonnateurs de projets précis dans les domaines suivants: Politique (Roland Marcoux); Education (Roger Collet); Jeunesse (Hubert Gauthier); Information (Georges LeGal).

La SFM tiendra son assemblée annuelle le dimanche 12 décembre, assemblée courte qui ne sera "pas comme les autres".



Société Franco-Manitobaine — Règlements généraux amendés

NOM

1. A) Cette société porte le nom de "Société Franco-Manitobaine", ci-après appelée "la Société".

B) Toute allusion à la Société Franco-Manitobaine dans un testament, codicille ou autre document testamentaire sera censée désigner la société.

BUT

2. La société a pour but de promouvoir l'épanouissement et le développement des valeurs économiques, politiques, culturelles et éducatives de la population d'expression française au Manitoba.

SCEAU

3. Le sceau, dont l'empreinte apparaît ci-contre, est le sceau de la société et doit être authentifié par la signature du président et du secrétaire-trésorier ou durant l'absence de l'un ou de l'autre des deux, par la signature de tout autre membre de l'exécutif.

SIÈGE SOCIAL

4. Le siège social est à Saint-Boniface, Manitoba.

ANNÉE FISCALE

5. A) L'année fiscale commence le 1er avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

B) Les vérificateurs seront désignés au rallye annuel.

C) Le montant de la cotisation sera fixé d'année en année par l'exécutif et ratifié par le rallye.

MEMBRES

6. A) Sera membre de la société, toute personne d'expression française, résidant au Manitoba, âgée de 16 ans et plus et ayant acquitté la cotisation annuelle.

B) Tout corps intermédiaire reconnu par l'exécutif de la société.

ORGANE DE DIRECTION

7. Les affaires de la société sont régies par:

A) Le rallye
B) L'exécutif
C) Les directorats.

LE RALLYE

8. A) L'expression "le Rallye" sert à définir la réunion de l'assemblée générale de la société.

B) Le Rallye sera composé de l'exécutif, des directeurs et des délégués accrédités.

C) Un Rallye doit avoir lieu une fois "par année fiscale" au temps fixé par l'exécutif.

DÉLÉGUÉS

9. A) "Les membres suivants de la société" seront des délégués accrédités:

i) les membres de l'exécutif
ii) les directeurs
iii) les membres du conseil régional
iv) 1 délégué pour chaque 25 membres du conseil local
v) le représentant officiel de tout corps intermédiaire reconnu par le Rallye.

B) Dans un endroit (ville - village - paroisse) où un cercle local de la société n'a pas été établi, cet endroit aura droit à 1 délégué par 25 de population.

ORGANISATION

10. A) Le programme et l'organisation du rallye dépendront de l'exécutif.

B) L'ordre du jour du rallye doit inclure: un rapport des activités de la société depuis le dernier rallye, un rapport financier et tout autre rapport que l'exécutif jugera à propos de soumettre.

EXÉCUTIF

11. A) Pour être éligible à un des postes de l'exécutif tout candidat doit être d'expression française, âgé d'au moins 21 ans et membre de la société, à l'exception du deuxième conseiller représentant les jeunes.

B) L'exécutif comprendra:

i) un président
ii) un vice-président - administration interne
iii) un vice-président - administration externe
iv) un secrétaire-trésorier
v) un conseiller
vi) un conseiller de 16 à 21 ans.

C) Les membres de l'exécutif seront les administrateurs de la société, ils ont pouvoir d'amender la constitution. Tout amendement aura force de loi jusqu'au prochain rallye qui ratifiera ou rejettera ledit amendement.

FONCTIONS

12. A) Le président voit au fonctionnement de la société; il préside aux réunions de l'exécutif; il agit comme porte-parole de la société.

B) Le vice-président - administration interne, voit à l'établissement et au fonctionnement des directorats créés par l'exécutif; il remplace le président en cas d'absence.

C) Le vice-président - administration externe, voit à l'établissement et au fonctionnement des conseils locaux et du conseil régional.

D) Le secrétaire-trésorier voit à la gérance financière et à la perception de tous les fonds requis par la société et à la rédaction des procès-verbaux.

suite à la page 15

suite de la page 14...

E) Les conseillers seront à la disposition de l'exécutif et aviseront et conseilleront ce dernier selon les besoins.

ABSENCES
13. Tout membre de l'exécutif, absent de trois (3) réunions consécutives de l'exécutif sans raison jugée valable par l'exécutif, sera rayé de l'exécutif et remplacé jusqu'au prochain rallye.

DIRECTORATS
14. A) Tout directorat sera créé par l'exécutif selon les besoins du jour et pourra être éliminé au gré de l'exécutif.

B) Chaque directorat aura un directeur nommé par l'exécutif, devant répondre au vice-président - administration interne.

C) Chaque directeur devra s'adjoindre tous les membres qui lui sont dictés par l'exécutif, mais cela ne l'empêche en rien de s'adjoindre toute personne qu'il croit nécessaire et utile.

CENTRE COORDINATEUR D'INFORMATION ET DE DIFFUSION
15. A) Le centre coordinateur d'information et de diffusion doit voir à la dissémination de tout communiqué émis par la société; il doit servir à l'organisation et au fonctionnement de tous les programmes d'animation sociale; il doit voir à la diffusion de toute nouvelle et information en provenance des directorats; il doit exécuter toutes les fonctions et les tâches qui lui seront dictées de temps à autre par l'exécutif.

ÉLECTIONS
16. A) L'exécutif sera élu par vote populaire lors du rallye.

B) Les élections se font par bulletin secret, pour chaque poste, et le candidat ayant le plus de votes est élu.

C) Chaque délégué accrédité a droit à un vote.

D) Avant de procéder à l'élection, le rallye doit nommer un président d'élection et chaque candidat a droit de nommer un scrutateur.

E) Chaque membre de l'exécutif sera élu pour un terme de deux ans sauf le conseiller des jeunes à être élu en 1969 qui sera élu pour un terme d'un an et le trésorier à être élu en 1970-71 qui sera élu pour un terme d'un an.

NOMINATIONS
17. A) Deux mois avant la tenue du rallye, l'exécutif doit nommer un comité de candidature composé d'un membre de l'exécutif, non sujet à ré-élection au prochain rallye, deux membres du conseil régional et deux autres membres de la société.

B) Le comité de candidature doit soumettre à l'exécutif une liste de candidats pour chaque poste et cette liste doit être publiée au moins 30 jours avant la date fixée pour le rallye.

C) Toute personne dont le nom ne se trouve pas sur la liste soumise à l'exécutif par le comité de candidature et qui désire se présenter à un poste de l'exécutif doit soumettre son nom appuyé de dix (10) membres de la société, au secrétaire de l'exécutif, au moins "trois heures avant l'heure fixée pour le vote à l'ordre du jour du rallye".

CONSEILS LOCAUX ET RÉGIONAL
18. A) Les régions et les locaux reconnus par la société sont les suivants:

i) Région de la Rivière Rouge composée de: Aubigny - LETELLIER - Otterburne - Saint-Jean-Baptiste - Saint-Joseph - Saint-Malo - Saint-Pierre Jolys - Sainte-Agathe - Sainte-Elisabeth.

ii) Région de la Rivière Seine composée de: La Broquerie - La Salle - Lorette - Ile-des-Chênes - Richer - Saint-Adolphe - Saint-Norbert - Sainte-Anne-des-Chênes - Sainte-Geneviève - Woodridge.

iii) Région de La Montagne composée de: Bruxelles - Haywood - Mariapolis - Notre-Dame-de-Lourdes - Saint-Claude - Saint-Léon - Somerset - Treherne.

iv) Région du Cheval Blanc composée de: Saint-Eustache - Saint-François-Xavier - Saint-Laurent - Elie - Fannystelle - Saint-Ambroise - Saint-Charles.

v) Région de Saint-Georges composée de: Powerview, Saint-Georges - Saint-Lazare - Dunrea - Vassar - South Junction - Laurier - Sainte-Amélie - Sainte-Rose du Lac - Sainte-Rita.

vi) Région de Saint-Boniface composée de: Sainte-Famille - Cathédrale - Saints-Martyrs Canadiens - Saint-Maurice - Saint-Louis de France - Précieux-Sang - Saint-Emile - Saint-Eugène - Sainte-Marie-Notre-Dame de l'Assomption - Sacré-Coeur de Winnipeg.

vii) Région du Grand Nord composée de: Thompson - Gillam - Lynn Lake - Flin Flon - Le Pas.

suite à la page 24

"CONCOURS"

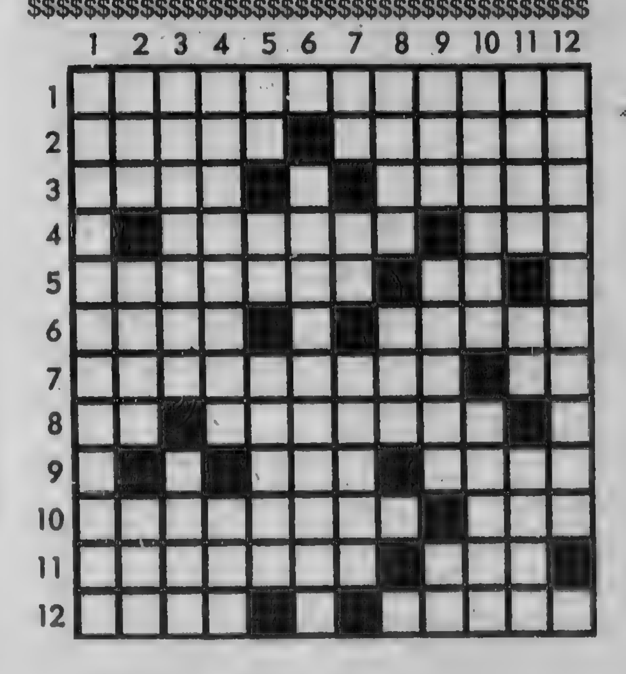
La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnante(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.



HORIZONTAL

1 – De façon formelle.
2 – Troisième partie de l'intestin grêle. - Diminuer la surface d'une voile.
3 – Adj. poss. - Lieu par où l'on sort.
4 – Communauté humaine. - Cônifère toujours vert, pl.
5 – Marteau à deux têtes, en bois très dur. - Nég.
6 – Trouble, émotion. - Donner à loyer.
7 – Du verbe nantir. - Pron. pers.
8 – Très Saint. - Portera de bas en haut.
9 – Se rendra. - Emotion, trouble.
10 – Lieux aménagés pour permettre aux hommes d'uriner. Saison.
11 – Qui a l'apparence, le brillant du satin. - Animal têtu.
12 – Cheville de métal en forme de "S". - Unité de mesure de volume pour les bois de chauffage.

VERTICAL

1 – Qui a des filaments.
2 – Interj. espagnole. - Accumulation de choses. Coupé court.
3 – Action de réunir. - Meuble de repos, pl.
4 – Rapport de la conduite avec la morale. - Refuse d'avouer.
5 – Dans. - Symb. du thallium. - L'un des trois éléments de l'os iliaque.
6 – Pierres précieuses utilisées en bijouterie.
7 – Note de musique. - Se suivent dans oter. - Qui aime à accumuler de l'argent et craint de le dépenser.
8 – Nom poétique de l'Irlande. - Substance qui se dépose au fond du vin.
9 – Du verbe mettre. - Adj. poss. - A Tempo.
10 – Pièce de métal recevant une roue à chacune de ses extrémités. - Du verbe amener.
11 – Qui n'a point servi. - En les. - Enlever.
12 – Administration du trésor public.

suite de la page 10

– M. Auguste Dansereau demande que les amendements soient insérés aux règlements généraux et publiés.

VERIFICATEURS DE LA SFM

MOTION: M. Yves LeGal – Mme Louise Trudel

–Que la firme Forest, Guenette soit les vérificateurs de la SFM pour l'année fiscale 1970-71.

– M. Albert Paquette au nom des jeunes délégués adresse un vote de remerciements pour les discussions intéressantes qu'ils ont eues avec les adultes.

M. Gaboury donne quelques points au sujet de la technique audio-visuelle employée par ce rallye et fait remarquer que si les techniques n'ont pas rendu ce qui était escompté, cela a cependant servi de déboucher pour susciter la discussion. Il est demandé aux délégués d'envoyer par courrier tout commentaire.

Mot du nouveau président, M. Albert Lepage, et Levée de la séance.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

R. P. Léonard Bélanger, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface, du 2 décembre.

M. l'Abbé Odilon Larochelle, St-Boniface, du 4 décembre.

M. Gilbert Vigier, Cardinal, du 5 décembre.

M. Adrien Bourrier, Baie Mohawk, St-Boniface, du 6 décembre.

M. Alexandre Allaire, rue Despins, St-Boniface, du 7 décembre.

M. Martial Lavergne, baie Bibeau, St-Boniface, du 7 décembre.

Sr Louisa Courcelles, rue Aulneau, St-Boniface, du 8 décembre.

M. Claude Dupuis, rue du Couvent, St-Norbert, du 8 décembre.

M. Paul Marion, Place Gaboury, St-Boniface, du 8 décembre.

M. Joseph Prescott, St-Lazare, du 8 décembre.

DEPOSITAIRES

"LA LIBERTÉ" est en vente aux endroits suivants:

ROCH GROCERIES
248, av. de la Cathédrale

LA CANTINE
Hôpital Général St-Boniface

McCULLOUGH DRUG
angle Marion et Taché

PHARMACIE PAQUIN
157, boul. Provencher

DRAKE PHARMACY
Drake et Elizabeth

METRO DRUGS
Marion et Braemar

IDEAL CONFECTIONERY
406, Traverse

DOMINION NEWS LTD.
229, avenue Portage

LIBRAIRIE HACHETTE
180, boul. Provencher

CAFÉ ALOUETTE
427, rue des Meurons

BERNARD PERRIN
66, av. Haig, St-Vital

FELIX SOLO STORE
824, ch. Dawson

RESTAURANT LA CUISINE
345, av. de la Cathédrale

PARK FLORIST
412, Taché

CAISSE POPULAIRE PARC WINDSOR
36, Barberry

UNIVERSITE DE MANITOBA
Centre d'information

LA LIBERTÉ



DÉCEMBRE AU CENTRE CULTUREL

jeudi	2	20h00	**Canadian Arts Trio**	JEUNESSES MUSICALES
samedi	4	20h30	**CAFÉ-DISCOTHÈQUE**	100 NONS
samedi	11	10h30 13h30	**LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE** Comédie pour enfants proposée par le Cercle Molière mise en scène de Roland Mahé régie: Pierre Boyard · décors: Georges Beaudry musique: Claude Dorge · Jean Loiselle	
		20h30	**CAFÉ-DISCOTHÈQUE**	100 NONS
dimanche	12	13h00 15h30	**LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE**	
vendredi	17	20h30	**BOITE À CHANSONS** Spectacle au 100 NONS avec: Lina Legal, Louise Mousseau, Lise Fréchette, Norman Lemoing et Jocelyne Beaudette	
samedi	18	10h30 13h30	**LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE**	
		20h30	**BOITE A CHANSONS**	
dimanche	19	20h30	**BOITE A CHANSONS**	

CROQUE-MUSIQUE

Auditions musicales réalisées en collaboration avec CKSB au restaurant du Centre Culturel, La Cuisine

mardi	7	12h15 à 13h00	ROBERT CHARLEBOIS
jeudi	9	12h15 à 13h00	GAGNON & GAGNON – André et Lee
mardi	14	12h15 à 13h00	JACQUES MICHEL – DONALD LAUTREC
jeudi	16	12h15 à 13h00	RENEE CLAUDE

EXPOSITION: dessins d'enfants

10 au 19 décembre 12h00 à 14h00

les samedis et dimanches, avant la représentation

Chers amis du CERCLE MOLIERE,
de la LIBRAIRIE HACHETTE-PROVENCHER,
du POSTE CKSB,
de la SOCIETE FRANCO-MANITOBA,
de SAINT-BONIFACE et
du MANITOBA,

Je serai au théâtre du Centre Culturel après chaque représentation de la pièce avec un cadeau pour chaque enfant. A plus tard pour un JOYEUX NOEL...

LE PERE NOEL

ASTEROÏDE B-612

le THEATRE DES PISSENLITS

Le Théâtre des Pissenlits, formé de comédiens professionnels, propose les exploits de Mumu et Pamplemousse sur L'Astéroïde du petit prince. Le petit prince et sa rose sont tous sous le charme de la méchante reine Bougonne. Le Centre Culturel offre cette tournée grâce à l'appui du Conseil Interprovincial de la Diffusion de la Culture et du Secrétariat d'Etat.

ST-LAZARE: Ecole élémentaire
le mercredi 15 décembre à 14h00

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
le jeudi 16 décembre à 10h00 & 14h00

ST-EUSTACHE
le vendredi 17 décembre à 14h00

STE-ANNE
le samedi 18 décembre à 14h00

CONFÉRENCE-SOCIÉTÉ HISTORIQUE

"Centenaire de l'érection de la province ecclésiastique de Saint-Boniface"

le mardi 14 décembre à L'ARCHEVECHE DE ST-BONIFACE, 190, avenue de la Cathédrale, à 20h00

ASSEMBLÉE ANNUELLE de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

le dimanche 12 décembre à ST-NORBERT,
de 13 h 30 à 17 h 00

18h00 SOUPER A L'ECOLE ST-NORBERT

19h30 à 23h00
SOIREE A LA MANITOBAINE ANIMEE PAR LES GAIS MANITOBAINS

BILLETS D'ENTRÉE

LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE

billets à la porte	*enfants:*	*35¢*
	autres.	*$1*

CANADIANS ARTS TRIO

billets à la porte	*adultes:*	*$2.00*
	étudiants:	*$1.25*

BOITE A CHANSONS

billets à la porte	*$1.25*

UN PEU DE TOUT

LA LIBRAIRIE HACHETTE-PROVENCHER (180 boulevard Provencher) a reçu récemment du Pôle Nord un envoi de livres français pour enfants qui ont été cachés au Centre par le conseiller pédagogique de La Librairie, M. Fernand Marion. Avec autant de mystère, le poste CKSB, la Société Franco-Manitobaine et d'autres associations ont reçu des boîtes de bonbons.

CERCLE MOLIERE..... 1,500 personnes ont vu la pièce ON DEMANDE UN MENAGE présentée en novembre au Centre Culturel. La troupe a également présenté la pièce au St-Paul's College sur le campus universitaire de Fort Garry (complet).

Tous les mercredis soirs et tous les samedis matins, on danse avec les Gais Manitobains... le mercredi avec les jeunes de 18 à 30 ans et le samedi avec les enfants de 5 à 10 ans. Les cours de danse aux enfants sont animés par Lucienne Loiselle et Raymonde Desrochers.

Au cours de son passage au Centre, GUY FALLOT a donné un mini-concert à un groupe de jeunes élèves de Soeur Noëlla Raymond qui donne des cours de piano au Centre Culturel.

Au Centre Culturel, on initie une série d'auditions musicales en collaboration avec CKSB. Toujours en collaboration avec le poste, on offrira pour diffusion dans les écoles le PALMARES ENREGISTRE.

CAFE-DISCOTHEQUE au 100 NONS – C'est une rencontre où il y a des musiciens, de la musique, de la danse et du café.

La pièce LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE sera jouée par Lorraine Adams, Tom Ivory, Maurice Arpin et Gilbert Rosset. Cette pièce a été écrite par M. Aristide-Christian CHARPENTIER qui a visité St-Boniface l'an dernier.

LES GAIS MANITOBAINS organisent et animent la partie sociale de l'assemblée annuelle de la SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE à St-Norbert. Le programme intitulé "SOIREE A LA MANITOBAINE" comprend un souper à 18h00 et la soirée de 19h30 à 23h00. Les billets au prix de $2.50 par personne sont en vente jusqu'au 3 décembre à la Société Franco-Manitobaine.

CANADIAN ARTS TRIO – un trio de Saskatoon offrira le deuxième concert de la saison des JEUNESSES MUSICALES...



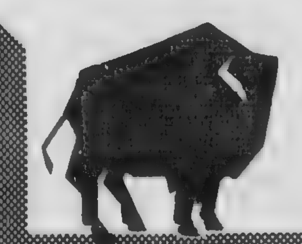
La Guignolée...

L'Association des Universitaires du Collège de Saint-Boniface organise "La Guignolée" pour le jeudi 16 décembre, de 18 h 00 à 21 h 00. Comme vous le savez sans doute, la guignolée consiste à faire une tournée de porte en porte, joyeusement ramassant des provisions tel que linge et nourriture, contributions en argent, etc. Ceci pour venir en aide aux familles défavorisées de la communauté de Saint-Boniface, plus particulièrement celles du secteur nord. Afin d'assurer une plus grande participation de chez nous, déjà les contacts ont été faits entre les responsables et les différentes organisations de Saint-Boniface, telles que le 100 NONS, le Cercle Molière qui nous aime, les Gais Manitobains, les Intrépides, la SFM, le Collège, et aussi le personnel de Radio-Canada et CKSB. Mais au fait, le succès de ce projet dépend de chacun.

"La Guignolée" se terminera avec un soirée genre réveillon au Collège, où les gens pourront jouir d'une bonne soupe aux pois chaude, d'une p'tite bière frête, d'un pain de qualité digne d'un père Noël. Tout ça arrosé de danses carrées, jigues, farces, et chansons de Noël.

Rendez-vous en grand nombre au Collège. Vive le bon vieux temps, et bravo aux violonneux! ! !

Pour les étudiants ce même jeudi marque la fin du premier semestre: sachons célébrer ça en bon canadiens-français.



SPECTACLES ET ARTS...

Films à la Télé

SAMEDI 4 décembre
20 h 30 – "On n'aime qu'une fois", drame psychologique avec Renée Faure et Marcel Herrand. (français)
23 h 30 – "FBI contre Borgia", un drame policier avec Don Murray et Ingar Stevens. (américain 1966)

DIMANCHE 5 décembre
00 h 00 – "Démocratie en péril" (1ère partie). Documentaire. Coup d'oeil en Europe et en Asie sur tous les fronts, de 1939 à 1945. (français)

LUNDI 6 décembre
23 h 30 – 'Les jeunes loups". Etude de moeurs de Marcel Carné avec Christian Hay et Elizabeth Teissier. (franco-italien 1968)

MARDI 7 décembre
23 h 30 – 'Journal intime", un drame psychologique avez Marcello Mastroiani et Jacques Perrin. (franco-italien 1962)



"Le combat du capitaine Newman"



"Journal intime"

MERCREDI 8 décembre
23 h 30 – "Le Don paisible". Drame conjugal. (russe 1957)

JEUDI 9 décembre
19 h 30 – "Le combat du capitaine Newman", une comédie dramatique avec Gregory Peck, Tony Curtis et Angie Dickinson. (américain 1963)
23 h 30 – "L'aîné des Ferchaux". Drame psychologique avec Jean-Paul Belmondo, Charles Vanel et Michèle Mercier, d'après le roman de Georges Simenon. (franco-italien 1963)

VENDREDI 10 décembre
23 h 30 – "Le chasseur de primes". Western avec Dan Duryea et Audrey Dalton. (américain 1966)

CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI

13:15 Agriculture vue d'Ottawa
13:30 *Le tennis
14:30 *Le roi Léo
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Tour de terre
16:00 *Robin fusée
16:30 *Lassie
17:00 *Département 'S'
18:00 Camera moto
18:30 *Le monde en liberté
19:00 *Cent filles a marier
19:55 Revue de la semaine
20:00 *L'homme du Picardie
20:30 Cinéma
22:00 *Les enchanteurs
22:30 *Au masculin
23:00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE

13:20 Politique fédérale
13:30 Format dimanche
14:00 *Yogi et Popotame
14:30 *Le prince Saphir
15:00 Laurel et Hardy
15:30 D'hier à demain
16:30 Semaine verte
16:45 *Les quatre saisons
17:00 5D
18:00 Le français d'aujourd'hui
18:30 *Invitation au loisir
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les beaux dimanches
21:26 Ca s'annonce bien
21:30 *La flèche du temps
22:00 *La Chine aux cent mystères
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Politique atout
00:00 Cinéma

LUNDI

14:00 La souris verte
14:15 *Fablio le magicien
14:30 Poly
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Maigrichon et Gras Double
17:00 *Daktari
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal
19.20 A propos
19:30 *Madame et son fantome
20:00 *A la seconde
20:30 *Mont Joye
21:00 *Le paradis terrestre
21:30 *Marcus Welby
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

MARDI

14:00 La souris verte
14:15 *Francis au paradis perdu
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Sol et Gobelet
17:00 *Daniel Boone
18.00 *Le gourmet farfelu
18:30 Au point
19 00 Le téléjournal
19 20 A propos
19.30 *Alerte dans l'espace
20 30 *Pensez vite
21 00 *Rue des Pignons
21:30 *Le monde de Marcel Dubé
22 00 Prenez le volant
22 30 Ce soir Jean-Pierre
23.00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Ciné club

MERCREDI

14:00 La souris verte
14:15 Monsieur Pipo
14:45 En mouvement
15.00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Fanfreluche
17:00 *Walt Disney présente
18:00 *Le gourmet farfelu
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal
19:20 A propos
19:30 *Ma sorcière bien aimée
20:00 Rencontres
20:30 *Son et image
21:00 *Les coulisses de l'exploit
22:00 *Au 100 NONS
22:30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

JEUDI

14:00 La souris verte
14:15 *Saturnin
14.30 *Topino
14:45 En mouvement
15:00 Femme d'aujourd'hui
16:00 *Bobino
16:30 *Le major Plum Pouding
17 00 *Voyage au fond des mers
18 00 *Le gourmet farfelu
18 30 Au point
19:00 Le téléjournal
19.20 A propos
19 30 *Les grands films
21 30 Consommateurs avertis
22 00 Dossiers
22 30 *Ce soir Jean-Pierre
23:00 *Le teléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Cinema

VENDREDI

12.30 L'ane culotte
13 00 La souris verte
13·15 En mouvement
13:30 *Emission scolaire
15 00 Femme d aujourd'hui
16·00 *Bobino
16 30 *Grujot et Delicat
17 00 *Tarzan
18 00 *Le gourmet farfelu
18 30 Format 30
19.00 Le telejournal
19 20 A propos
19 30 *Les Pierrafeu
20 00 *Le grand Chapparal
21 00 *Donald Lautrec Chaud
21 30 Format 60
22 30 *Ce soir Jean Pierre
23 00 *Le telejournal national et les nouvelles du sport
23·30 Cinéma

Beaux-Dimanches

Dimanche le 5 décembre, à 19h30



CHARLES AZNAVOUR

La radio qui fait sourire vos oreilles

CKSB

1050 à votre cadran

Lundi au vendredi

6·25 Ouverture
6:30 Radio-journal -Réseau
6:35 Réveil — Leroy
6.54 Sports - Réseau
7 00 Informations 1050
7 05 Réveil - Leroy
7 15 Le petit train du bonheur
7.20 Réveil Leroy
7 30 Informations 1050
7 35 Réveil - Leroy
7 45 Sports - Reseau
7 48 Reveil - Leroy
7 55 Informations 1050
8:00 Le monde ce matin (réseau)
8·15 Réveil — Leroy
9·00 Informations 1050
9 05 Bric-à-brac
9:25 les lundi, mercredi, et vendredi: Concours Alpha
9:30 Radio-sonde
10 00 Informations 1050
10.03 Radio-sonde
10:31 Les joyeux Troubadours (réseau)
11.00 Informations 1050
11:05 Détente
12:00 Le monde maintenant (réseau)
12.17 Informations Ouest
12:27 Marché aux bestiaux
12 28 Annonces eclair
12·30 En compagnie de...
12.55 Informations 1050
01·00 Radio-journal (réseau)
01·06 André Gagnon en couleurs (réseau)
01:30 Questions d'aujourd'hui (réseau)
02 00 Radio journal (réseau)
02·06 Bric-à-brac
02:30 Concours Caisse Populaire jusqu'au 1er décembre 71.
02:35 Chansouhaits
03:00 Informations 1050
03 03 Chansouhaits
03:30 Révolution 33-45
04:00 Informations 1050
04:03 Révolution 33-45
05:30 De tous les points du monde (réseau)
05.50 Sports (réseau)
05:54 Informations 1050 et sports locaux
06:05 Un petit air
06:45 Carnet mondain et avis de décès
06:55 Informations 1050
07:00 Radio-journal (réseau)

Le soir, du lundi au vendredi

LUNDI

07:03 Veillée du lundi
09:00 Le monde ce soir
09:10 Au rythme du monde
09:20 Mensonges d'Ulysse
09:30 Banc d'essai
10:00 Radio-journal et sports
10:10 Lecture de chevet
10:30 Dictionnaire de Jazz
11:00 Radio-journal
11:03 Pensée de la nuit
11:08 Vienne la nuit
12:00 Radio-journal
12:03 Pensée du soir et fermeture

MARDI

07:03 Récital solo
07.30 Orchestre de Chambre
08:00 Documents
09:30 Grandes religions

MERCREDI

07:03 Grands concerts
08:30 Horizons
09:30 Connaissance d'aujourd'hui

JEUDI

07:03 Musique de notre siècle
08:00 Premières
09:30 Mélodies
10:00 Nations au micro
11:00 Radio-journal

VENDREDI

07:03 Orchestre symphonique
08:30 Récital
09:30 Entretien

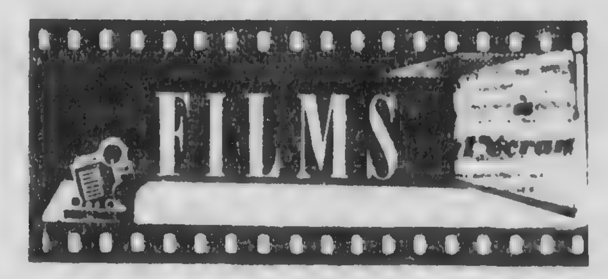
Programme de la fin de semaine

SAMEDI

6:25 Ouverture
6:30 Radio-journal (réseau)
6:35 Radio-samedi
6:54 Sports
7:00 Radio-journal (réseau)
7:05 Radio-samedi
7.30 Informations 1050
7:33 Radio-samedi
7:45 Sports (reseau)
7·52 Radio samedi
7:55 Informations 1050
8 00 Radio-samedi
9·00 Informations 1050
9 05 Palmares
10 00 Informations 1050
10·03 Palmares
11.00 Informations 1050
11 03 Palmarès
12·00 Radio journal (reseau)
12 10 Politique
12:15 Radio-samedi
12 27 Annonces eclair
12 30 Radio-samedi
12 55 Informations 1050
01·00 Radio samedi
01 30 Mille et une notes
02 00 Informations 1050
02 03 Au temps du 78
03 00 Informations 1050
03 03 Radio samedi
04·00 Informations 1050
04 03 Radio samedi
05 00 Radio journal (réseau)
05.10 Sports (reseau)
05 15 Radio samedi
05 45 Carnet mondain et avis de decès
05 55 Informations 1050
06 00 Jazz en liberte
07 00 Radio journal (reseau)
07 03 Samedi Jeunesse
09 00 Radio journal (reseau)
09 05 Samedi Jeunesse (reseau)
10 00 Radio journal (reseau)
10 03 Sports
10·10 Samedi Jeunesse (reseau)
11 00 Radio journal
11:03 Pensée de la nuit
11:08 Au fil de la nuit
12·00 Radio journal
12:03 Fermeture

DIMANCHE

6:54 Ouverture
7:00 Radio-journal (réseau)
7:05 Le matin de la fête
8:00 Radio journal (réseau)
8:03 Disques atout
9.00 Informations 1050
9.03 Sports (réseau)
9:07 Pour nos malades
9·30 Péres Blancs
9.35 Pour nos malades
10:00 Informations 1050
10 03 Pour nos malades
10.30 Musique varieté (ORTF)
11 00 Informations 1050
11 03 Serenade
12:00 Radio-journal (réseau)
12.15 Informations 1050
12 20 Interlude
12·30 Nos nations au micro (Juifs)
01.30 Nos nations au micro (Italiens)
03:00 Nos nations au micro (Ukrainiens)
03:30 Nos nations au micro (Polonais)
04 30 Nos nations au micro (Ukrainiens)
05 00 Nos nations au micro (Portugais)
06 00 Hockey
08 30 Cabaret du soir qui penche
09 00 Radio journal (réseau)
09 05 Cabaret du soir (reseau)
10 00 Radio journal (reseau)
10 03 Sports
10 10 Cabaret du soir qui penche (reseau)
11·00 Radio journal
11 03 Pensee de la nuit (reseau)
11·08 Orchestre canadiens
12 07 Pensee du soir (reseau)
12 12 Fermeture



BILLY JACK

Drame social. Un métis vétéran de la guerre du Vietnam, Billy Jack, se fait le protecteur d'une école située sur le territoire d'une réserve indienne où l'on accueille les jeunes inadaptés. Les habitants de la ville voisine traitent avec hostilité cette institution et ses élèves comme ils méprisent d'ailleurs les Indiens de la réserve. Cette attitude atteint un état de crise lorsque la fille de l'assistant-shérif, etc.

T.C. Frank est le pseudonyme de l'interprète du rôle-titre. Tom Laughlin, qui a repris là un personnage qu'il avait déjà fait vivre dans un film précédent, Born Losers. Son dessein d'en faire cette fois une sorte de mythe manifeste de l'ambition, mais il est desservi par une mise en scène appliquée certes mais un peu frustée. Le scénario manque de vigueur et s'attarde trop longuement sur certaines scènes.

Cependant ce film inégal prône des sentiments généreux et lutte contre les préjugés. Sa contestation de certains aspects de la société reste souvent simpliste et confuse. On y trouve des scènes de dure violence et des éléments délicats.

THE ORGANIZATION

Drame policier réalisé par Don Medford. Principaux interprètes: Sidney Poitier, Gerald S. O'Laughlin, Sheree North.

Pour contrer le trafic de la drogue à San Francisco, un groupe de jeunes gens sous la conduite d'un pasteur organise le vol d'une importante quantité d'héroïne dans les bureaux d'une entreprise d'apparence respectable. Le gérant de l'affaire ayant été assassiné après le vol, des clandestins entrent en contact avec un officier de police, Tibbs et le mettent au courant de l'opération tout en niant la culpabilité du meurtre. Tibbs accepte de ne pas les dénoncer mais –

Le réalisateur de cette troisième aventure de Virgil Tibbs, venant après In the Heat of the Night et They Call Me Mister Tibbs, s'est surtout préoccupé de bien mener ses scènes d'action sans oublier toutefois les dimensions sociales du sujet. Il y démontre un sens efficace de la mise en scène, sûr de ses moyens et de ses effets. Certaines scènes de poursuite dans les tunnels d'un métro en construction s'avèrent à cet égard particulièrement réussies. Sidney Poitier fait montre de son habituelle présence au milieu de comédiens peu connus mais bien dirigés.

Ce drame policier à la mise en scène efficace décrit la lutte difficile menée contre les grands cartels du crime. Le sujet donne lieu à des scènes de dures violences.

******

PLAY MISTY FOR ME

Drame policier réalisé par Clint Eastwood.

L'animateur d'une émission radiophonique, David Garland, fait la rencontre d'une de ses admiratrices, Evelyn Draper. Celle-ci s'attache à lui comme une sangsue et ruine ses affaires et ses amours. Elle tente même de se suicider chez lui. Evelyn est enfermée dans une maison de santé. Mais cela règlera-t-il son problème?

Dans ce suspense bien conduit, un homme doit affronter les conséquences dramatiques d'une conduite frivole. Le film se déroule dans un climat de moeurs libres et comporte des scènes sensuelles ainsi que des passages d'une violence saisissante.

Quelle famille

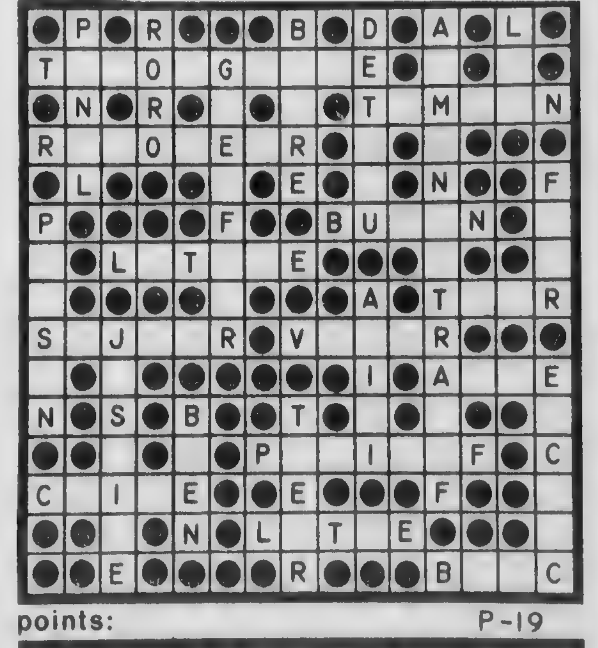
Pour des milliers de téléspectateurs de Radio-Canada, fidèle au rendez-vous chaque dimanche à 19 h 00, "Quelle Famille", c'est la famille Tremblay, Gérard et Fernande, leurs enfants les grands-parents et mémère. Pour les auteurs de la populaire série, Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, qui sont, comme on sait, dans la vie mari et femme, leur vraie famille et celle de la télévision (qui est somme toute en partie la leur) ne sont séparées que par un mince fil. La réalité et la fiction se confondent presque. Aussi les Lajeunesse en viennent-ils à oublier parfois que leurs enfants "rapportés" de la télévision, Nicole, Germain et Marie-Josée, ne sont pas les leurs. Il en va de même et davantage par exemple pour le jeune Martin Lajeunesse qui croit que Michel Noël est son grand-père et est ravi d'avoir, depuis plus de deux ans, un grand frère comme Robert Toupin. Quant à celui-ci, si l'on continue de mêler réalité et fiction, on pourrait dire qu'il a épousé sa soeur, puisque dans la vie, Nicole Tremblay - Ghislaine Paradis est devenue madame Robert Toupin. Joanne Verne, pour sa part, qui a une passion pour les animaux, est tout heureuse de devenir, une fois la semaine, la Marie-Josée de "Quelle Famille" et de posséder un nouvel ami, le chien Macaire qui est en réalité le chien des Lajeunesse depuis neuf ans. Quant à Isabelle Lajeunesse qui répond au même prénom dans "Quelle Famille", elle joue son propre personnage, c'est-à-dire celui de la jeune étudiante rêveuse et romantique. Enfin la réalité rejoint encore la fiction, avec le personnage de mémère, incarné par Nana deVarennes qui a l'âge d'une véritable arrière-grand-mère, soit 86 ans, et qui agit vraiment comme une grand-maman bonbon vis-à-vis de ses arrière - petits - enfants "d'adoption".

La famille Tremblay du petit écran fait si vraie, elle ressemble tellement à celle, authentique, des Lajeunesse, qu'on ne sait plus exactement où finit la réalité et où commence la fiction et c'est ce qui contribue largement au grand succès de "Quelle Famille".

labyrinthe roro

no.: 46

Justice, loi, police



●	P	●	R	●	●	●	B	●	D	●	A	●	L	●
T			O		G				E	●		●		●
●	N	●	R	●		●		●	T		M			N
R			O		E		R	●		●		●	●	●
●	L	●	●	●		●	E	●		●	N	●	●	F
P	●	●	●	●	F	●	●	B	U			N	●	
	●	L		T			E	●	●	●		●	●	
	●	●	●	●		●	●	●	A	●	T			R
S		J			R	●	V				R	●	●	●
	●		●	●	●	●	●	●	I	●	A			E
N	●	S	●	B	●	●	T	●		●		●	●	
●	●		●		●	P			I			F	●	C
C		I		E	●	●	E	●	●	●	F	●	●	
●	●		●	N	●	L		T		E	●	●	●	
●	●	E	●	●	●	●	R	●	●	●	B			C

points: P-19

1														
2														

l'entreprise roro enrg.
case postale 328, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Les Beaux Dimanches



JOHN DIEFENBAKER

Dimanche le 5 décembre, à 20h30





* Pour devenir un parfait Père Noël

PARIS (AFP) [illegible] ce que tu donnes, et je te dirai qui tu es". Faire un cadeau n'est pas chose facile et beaucoup de gens échouent lamentablement, uniquement parce qu'ils ne savent pas choisir.

Etre fin psychologue, avoir une certaine sensibilité et du tact, sont des qualités indispensables pour passer maître dans l'art d'offrir. Pour que le cadeau remplisse réellement son rôle, qui est de faire plaisir, il doit être conforme au désir du destinataire. Ce- [illegible] se et pourtant ce n'est pas tellement évident. Autrement, comment pourrait-on expliquer tant de cadeaux qui ne plaisent pas ou, encore pire, qui embarrassent ceux qui les reçoivent?

Donner "n'importe quoi" n'est pas une solution, acheter en suivant son propre goût, n'en est pas une non plus. Vouloir épater est aussi peu indiqué que d'essayer de réaliser des économies, et choisir très vite n'est pas du tout conseillé, pas plus d'ailleurs que de vouloir être trop original.

Méfiez-vous des cadeaux ambulants! On pourrait adapter le proverbe: "ne fais pas à autrui, ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même, en disant: "ne donne pas à autrui, ce que tu ne voudrais pas garder pour toi". Par contre, on peut choisir parmi les cadeaux que l'on a reçus, celui dont on ne se sépare que pour faire plaisir. Dans ce cas, il ne s'agit nullement de "refiler" un objet qui ne plaît pas, mais d'un geste dicté par les meilleurs sentiments. Il peut aussi ar- [illegible] propres présents, un qui semble prédestiné à quelqu'un d'autre, tandis qu'il ne convient absolument pas à lui-même. Alors, il peut l'offrir sans scrupules. En voulez-vous un exemple? Une femme sortant peu ou jamais, peut parfaitement offrir le sac du soir qu'elle a trouvé parmi les cadeaux d'une amie menant une vie mondaine intense. Dans pareil cas, et il y en a d'autres, son geste n'aurait rien de répréhensible.

La meilleure solution: demander aux intéressés ce qu'ils désirent. Chaque fois qu'une pareille question s'avère possible, on devrait la poser. Evidemment, si la personne interrogée oublie de tenir compte du budget de son interlocuteur un sérieux embarras pourrait en résulter. Mais on aura toujours la possibilité de choisir un objet moins cher.

Surtout! Pas de gaffes!

Ah, ces cadeaux dits "de politesse"! Rien n'est plus regrettable que de voir combien d'argent les gens dépensent pour s'acquitter d'un devoir, sans réfléchir un [illegible] ment [illegible] qu'ils envoient aux personnes dont ils ignorent l'état de santé ou le goût, des victuailles et boissons susceptibles de les rendre malades, quand ils auraient pu choisir un beau livre ou une plante verte.

Avec du tact, on évitera les cadeaux -"gaffes". Tout ce qui pourrait être interprété comme une allusion à une faiblesse, à un défaut ou à un "péché mignon", doit être strictement écarté. Il arrive qu'un distrait fasse un cadeau de ce genre sans s'en rendre compte, mais le destinataire y voit toujours une intention. Voulue ou pas, la gaffe est faite.

Pensez aux "violons d'Ingres" des gens que vous désirez combler. Sont-ils collectionneurs, bricoleurs, passionnés de musique ou de lecture, aiment-ils jardiner, faire de la photographie ou du cinéma amateur? Orientez vos recherches dans cette direction. Vous pouvez être sûre de tomber juste, d'autant plus que vous aurez pu découvrir ce qui manque le plus à l'intéressé.

Un destinataire facile, [illegible] ur", à "sa voiture", vous jouerez toujours gagnant. Pensez au confort du conducteur ou à la beauté du véhicule, cela vous ouvrira de vastes horizons.

Les cadeaux à éviter sont assez nombreux et pourtant ils se trouvent toujours parmi ceux que l'on fait (ou reçoit): les trop encombrants (surtout lorsqu'ils sont destinés au petitement logé), les inutiles (particulièrement agaçants quand ils sont reçus par quelqu'un qui manque du strict nécessaire), les trop pratiques (à moins de connaître parfaitement la personne qui doit les recevoir et être sûr qu'elle en sera ravie) et tous les objets qui, s'ils ne sont pas à classer à priori parmi les "bons à rien", le sont cependant pour le destinataire.

Un art: l'emballage

Les cadeaux "faits main" ou "faits maison" peuvent être des plus précieux s'ils sont les ambassadeurs d'une affection sincère. Evidemment, aux gens superficiels, aux "snobs" ils apparaîtront toujours [illegible] cette broderie exécutée par une grand-mère, avec l'aide d'une loupe, méritent mieux que d'être relégués dans un coin, même si ce ne sont pas des oeuvres d'art.

Une règle absolue, ne jamais rien donner sans "tenue de fête". Le plus petit présent devient, bien emballé, un joli objet, le vieux dicton "L'habit ne fait pas moine" n'est pas valable lorsqu'il s'agit d'un cadeau, et surtout d'un cadeau de Noël. D'ailleurs, dans presque tous les magasins, on peut demander un empaquetage spécial, décoratif et gai, moyennant un petit supplément, ou gratuit.

La surprise, autre élément de la réussite. Pour qu'un cadeau fasse plaisir, il doit donc être bien présenté, il doit répondre au désir du destinataire, mais il doit aussi produire un effet de curiosité. Intriguer avant de combler, pourrait être la recette à suivre quand on veut vraiment devenir un parfait père Noël.

* Gâteaux roulés aux fruits

Cette recette est parfaite pour la saison des fêtes car vous pouvez préparer ces gâteaux roulés aux fruits à l'avance, bien les emballer séparément et les laisser dans votre congélateur. Ils garderont la saveur des fruits, des noix et du loukoum (turkish delight) qu'ils contiennent.

Cette recette a été mise au point par l'Institut des Huiles d'Arachides sous la direction de Mme Claire Friefeld, P. Dt., diplômée en économie domestique. L'Institut vous offre aussi un petit livre de 25 recettes que vous pouvez vous procurer à titre gracieux en écrivant à: L'Institut des Huiles d'Arachides, casier postal 1081, Montréal 101, Québec.

3	oeufs
1	tasse de sucre
3/4	tasse d'huile d'arachides
1	orange avec son jus et sa pelure
4	tasses de farine tout usage
2	c. à thé de poudre à pâte
1/2	c. à thé de sel
	confiture aux fraises
	loukoums que vous passerez au rouleau
	noix de coco en fines lamelles
	noix de Grenoble hachées menu
	cerises au marasquin coupées en deux
	raisins secs

Dans un bol battez les oeufs; ajoutez le sucre, l'huile d'arachides, le jus et la pelure de l'orange, mélangez bien le tout. Mélangez la farine, la poudre à pâte et le sel, puis tamisez; versez dans le bol et remuez bien le tout. Formez une boule en pétrissant la pâte; ajoutez un peu de farine si nécessaire, réfrigérez quelque temps.

Divisez la pâte en 4 parties et étalez chaque partie au rouleau sur une planche légèrement enfarinée. Mettez la confiture; placez un rang de loukoums et de demi-cerises sur le côté le la surface la noix de coco râpée, les noix de Grenoble hachées et les raisins secs. Enroulez ensuite les 4 gâteaux séparément, avec fermeté, et posez-les sur une tôle légèrement graissée.

Laissez cuire à 350° F. environ 30 minutes ou jusqu'à ce que ce soit bien doré. Fait 4 gâteaux, environ 18 pouces de long, 2 1/2 pouces de diamètre.

Coupez en tranches de 1 pouce avant de servir.

Remarque: Ces gâteaux se gardent très bien au congélateur.

Si vous n'avez plus vingt ans

Vous avez même trois fois vingt ans, pour vous voici quelques petits conseils qui vous permettront d'être toujours aussi ravissante:

* si vous êtes un peu forte recherchez les formes qui vous avantagent: décolletés en V, drapés très légers en longueur; les rayures verticales;
* bannissez les manches courtes, les mouvements en largeur, les rayures horizontales et les empiècements;
* vos vêtements doivent avoir une certaine souplesse; pas trop ajustés afin de ne pas souligner des formes que vous souhaiteriez dissimuler;
* adoptez toutes les couleurs très douces: les roses, les bleus, les gris pâles, les mauves. Ces teintes, en garniture autour du cou, iront bien à votre visage. Surtout ne croyez pas qu'à partir d'un certain âge, les teintes sombres vous soient les seules permises;
* les cheveux gris demandent beaucoup plus de soin. Vous aurez recours à de fréquents lavages et à un rinçage légèrement bleu ou mauve (pas trop surtout). Ils seront, grâce à ces soins souples et brillants.

* Installez Noël dans la maison

La joie des fêtes vient au-devant de nous. Avec cette neige hâtive l'esprit de Noël nous entre dans le coeur sans laissez-passer. Figés dans le cristal de l'hiver, les jardins et la ville chantent de lumière et de couleur. Pourquoi faudrait-il pester contre la neige quand elle transforme en féerie la plus banale clôture, invite à la promenade sous bois où font semblant de dormir tous les arbres de la forêt.

Noël commence là, au moment d'aller cueillir les branches de pin, de sapin, les guirlandes de thé des bois qui avec leurs baies rouges ressemblent au houx, ces branches qui embaumeront pendant des semaines toute la maison. La cueillette des branches dans la forêt pourra devenir une leçon de botanique pratique en même temps qu'une invitation au respect des arbres, car, il faut choisir des branches basses et les couper proprement avec le sécateur.

Après la cueillette, la première chose à faire est d'élaborer un plan d'ensemble. Considérez d'abord les dimensions de votre maison pour les décorations extérieures, puis la grandeur et le nombre de pièces où vous avez envie d'installer Noël. Notez au fur et à mesure ce dont vous aurez besoin pour confectionner vos arrangements: fil de laiton, ruban, papier de soie, plasticine ou styrofoam, papier collant, ciseaux, colle, etc. Pensez aussi aux vases ou autres contenants à employer. Les paniers d'osier de toutes dimensions, depuis les miniatures jusqu'à la gibecière de vos fils peuvent servir de prétexte à une création intéressante.

Pourquoi ne choisiriez-vous pas dimanche pour confectionner vos arrangements? Avec un peu de doigté cela peut devenir une intéressante affaire de famille.

Pendant que votre mari et les aînés installeront les décorations à l'extérieur, vous-même procéderez aux arrangements dans l'appartement. Vos hommes dresseront donc le traditionnel sapin ou encore ils habilleront de pin ou de sapin une étoile, une couronne, un sapin stylisé dont la forme aura été découpée dans du bois pressé (contreplaqué) et que des lumières viendront égayer.

Après avoir choisi, pour y travailler, la plus grande table de la maison, vous aurez soin de la recouvrir d'une grande feuille de papier d'emballage ou de journaux. Il serait bon d'en étendre aussi par terre car la résine des conifères si elle sent bon est, par contre fort désagréable à enlever et peut endommager meubles et vêtements.

MADONE DE NOËL

Je vous propose d'abord une Madone de Noël. La taille de la statuette qui peut être de bois, de porcelaine, de cristal etc., vous dictera la dimension du bol ou du plateau à choisir. Décidez du point, où à l'aide de plasticine, vous la fixerez. Pensez à la possibilité de placer à un angle qui éclairera la figure de la Vierge, une bougie longue et fine, mais toujours proportionnée à l'ensemble. Pour un arrangement miniature, vous tapisserez le fond du récipient de plasticine (un demi-pouce d'épais) dans laquelle vous planterez les branches une à une, en vous servant de la pointe d'un coupe-papier ou d'un petit couteau, délicatement, mais avec fermeté vous resserrerez la plasticine autour de la branche. Votre instinct vous guidera pour savoir quelle hauteur et quelle forme définitive vous devez donner à l'arrangement. Une boule de verre de couleur vive, bleu rouge ou vert ou de couleur tendre, selon vos préférences.

Un ensemble de courges ornementales, de couleur vive, achetées à l'automne, au marché ou à quelque boutique de fleuriste, déposées sur un lit de pin, de sapin ou d'épinette dans une corbeille à jardinage feront grand effet. On peut y ajouter quelques pommes de pin.

Pour celles qui n'auraient aucune possibilité d'aller au bois elles trouveront dans les magasins d'alimentation du houx et du gui naturels qui font de charmants bouquets disposés avec art dans une jardinière ou un plat de faïence antique.

Ainsi, qu'il pleuve, qu'il grêle ou qu'il neige à Noël, peu importe, ce sera fête dans la maison.

Cécile Brosseau

* Des jouets pour s'amuser, aussi pour apprendre

Pendant la saison des fêtes, si les petits enfants doivent rester à la maison, il faut occuper leur temps pour assurer leur amusement.

Les jeux et les jouets qui stimulent l'intérêt et qui activent l'esprit sont une partie très importante de la vie de l'enfant, non seulement pour l'amuser, mais pour lui apprendre la dextérité et l'habileté. Même les petits bébés ont besoin de stimulation. Les psychologues ont démontré que les bébés qui sont simplement nourris et baignés sont lents à atteindre les divers plateaux dans leur développement. "L'homme - à n'importe quel âge – ne vit pas de pain seulement."

La stimulation mentale est tout aussi nécessaire que les soins physiques pour le développement complet de l'enfant. Dans les premiers mois la tendresse et l'amour constituent la stimulation mentale la plus importante. Quand la personnalité de l'enfant commence à paraître, il aura besoin de jouets pour attirer ses yeux et ses oreilles, et plus tard, ses mains.

Les animaux pelucheux sont très populaires comme cadeaux pour tous les enfants. Durant les premiers mois, les animaux servent seulement à décorer le berceau au goût des parents. Ce n'est que plus tard, vers l'âge de cinq à sept mois, que le sens du toucher et la coordination du bébé lui permettent de tenir l'animal et de le sentir dans ses mains.

Les mobiles d'oiseaux aux diverses formes multicolores sont parmi les premiers jouets qui peuvent intéresser le jeune bébé. Accrochés aux barreaux du berceau, ils amusent le bébé et l'encouragent en même temps à se servir de ses mains et de ses yeux.

Le plus ancien jouet de tous, la balle, peut donner des heures d'amusement aux enfants de tous les âges. Servez-vous au début d'une balle légère et douce, faite de laine ou de nylon.



Il faut très peu pour amuser les bébés qui commencent à ramper. On ne peut fixer leur attention pendant longtemps, mais les objets de tous les jours, tels que la batterie de cuisine, les amusent bien plus que les jouets les plus compliqués et les plus dispendieux.

Les jouets de construction, tels que les chevilles en couleurs pour marteler dans les trous, ou des anneaux multicolores sur une cheville, aident à développer la dextérité, la coordination et la reconnaissance des différentes couleurs.

Les jouets à tirer ou à pousser sont très populaires avec les petits et leur fournissent des heures d'exercice et d'amusement.

Souvenez-vous, en achetant des cadeaux pour des enfants en dessous de deux ans, qu'il faut des jouets simples et attrayants.

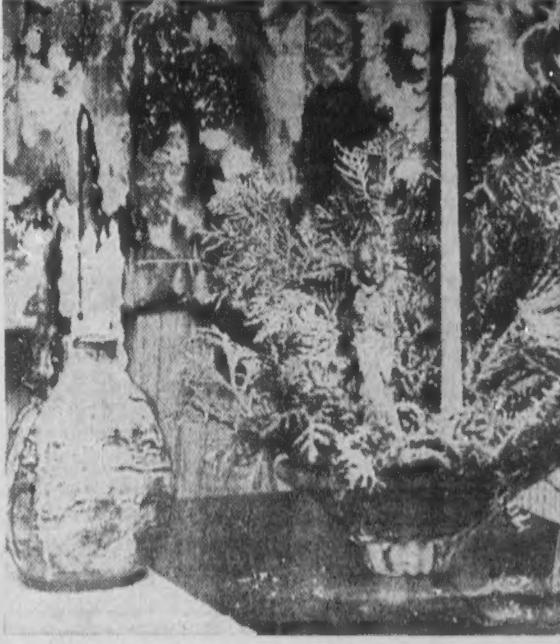
Les livres à colorier sont faits pour les enfants de quatre ans et plus. Les enfants plus jeunes ne sont pas capables de respecter les contours prescrits d'un dessin et leur compréhension des couleurs n'est pas suffisamment développée.

Cependant, les livres d'histoires avec grandes images peuvent être intéressants, même à l'âge de 12 à 18 mois. Si l'enfant commence dès ce jeune âge à s'intéresser aux livres et si les parents lui lisent les histoires plus tard, vers l'âge de 3 ou 4 ans, il est fort probable qu'il prendra l'habitude de lire dans les années qui suivent et qu'il jouira des nombreux plaisirs de la lecture.

Les jeux plus compliqués, comprenant les mathématiques, et le raisonnement sont idéals pour les enfants qui ont commencé l'école. Ils peuvent fournir des heures d'amusement et d'instruction.

Les jouets à votre disposition aujourd'hui ont été examinés et étudiés par des experts pour déterminer les capacités et les intérêts de tous les âges. La plupart des magasins se font un plaisir de guider le choix de l'acheteur intéressé.

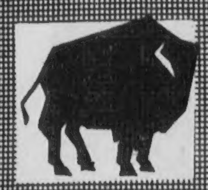
Maintenant, un petit mot au sujet de la boîte qui se trouve dans la plupart des maisons de nos jours - la télévision. On a déjà beaucoup écrit au sujet des enfants qui sont trop exposés à la télévision et les mauvais effets sur leur santé, à cause de l'inactivité physique. La télévision n'est pas une gardienne d'enfants et les parents doivent se servir de leur bon jugement en limitant le temps que les enfants passent à regarder la télévision. Il y a d'excellents programmes éducationnels pour les enfants de tous les âges. Si vous restreignez vos enfants à quelques programmes éducationnels et quelques histoires ou programmes d'amusement par jour, la télévision deviendra une source magique d'amusement et d'instruction.



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une bougie multicolore plantée dans une poterie québécoise et une Madone de Noël. Une statuette sculptée dans un bois précieux au milieu d'un bouquet de pin, de sapin et de cèdre, le tout agrémenté d'une fine bougie et disposé dans un petit vase de Daum.





LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel...

ophtalmologue

DR G. LETIENNE
Maladies des yeux
Examens de la vue
702, édifice Boyd
Téléphone: 943-4369

avocats-notaires

GRAFTON, DOWHAN & WALSH
Avocats et Notaires
304 Mont.éal Trust Building
213, Avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

EGGUM & DYNNA
Avocats et Notaires
103 Toronto Dominion Bank Bldg.
Prince-Albert, Saskatchewan
Téléphone: 763-7441
J.M. Cuelenaere, Q.C. (1910-1967)
K.A. Eggum, B.A. LL.B.
D.M. Dynna, B. Com., LL.B.

GARSON & GUAY
Avocats et Notaires
402 PARIS BUILDING
259 AVENUE PORTAGE
WINNIPEG 2, MANITOBA
TELEPHONE 942-6587
Bureaux à Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, et St-Pierre.

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

G. Michael DENNEHY
Avocat et Notaire
608 — Somerset Place
Portage Ave.
Winnipeg, Manitoba
tél.: 942-7247

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone: 433-7956

à votre service...

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436 rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industrie, magasins et maisons

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

peintres



NORTH STAR DECORATING CO. LTD
572 rue MacTavish
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
* Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
27, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

coiffeurs



El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

plombiers

BOULET
Plumbing & Heating Gaz.
Réparations - Améliorations
Entretien
Chaudière et fournaises à gaz
Location de réservoirs et brûleurs à gaz
205 rue Masson, St-Boniface
233-2160

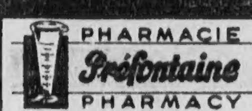
WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

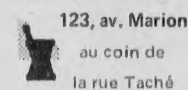
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

pharmaciens



243 rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.



123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

HUBERT'S ROCO SERVICE
291 ARCHIBALD ST.
Réparations d'autos en tous genres.
HUBERT ROBITAILLE, prop.
Rés: 233-6872 - Bur: 233-3919

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

divers

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction
- création
- imprimerie
- Xerox
- secrétatiat
Tél: 943-0637
402 - 280 Smith, Winnipeg 1.

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J 0H3

LE SAVIEZ-VOUS?

C'est à Snag, au Yukon, le 3 février 1947, qu'on enregistra officiellement la plus basse température au Canada, soit 81 F sous zéro.

***

C'est à Gleichen, Alberta le 28 juillet 1903, qu'on enregistra officiellement la température la plus élevée au Canada, 115 F.

TITRE: Justice, loi, police No 46 Références No 88

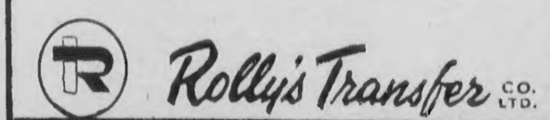
HORIZONTALEMENT: témoignage, témoin, racoleur, butin, litige, tuer, séjour, voler, arme, punitif, crime, lutte, banc.
VERTICALEMENT: prison, pénal, justice, roro, bien, greffier, barre, tueur, détenu, alibi, administratif, loi, fuir, escroc.

PIERRE J. BEAUDRY, PROP.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél: 256-5869

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Village St-Adolphe. Logis: 5 pièces, au 2e d'un duplex moderne. Chauffage et eau chaude inclus. S'adresser à Adrien Leclerc. Tél.: 883-2381.
31-894-JNO

St-Boniface. 1 chambre meublée séparée avec poêle et réfrigérateur. Libre. $40. Composer: 247-5991 après 5 heures.
33-907-JNO

Précieux-Sang. Chambre meublée avec réfrigérateur, stationnement, salle de bain et entrée privées. Pour homme. Référence requise.
Composez: 233-6697.
32-905-JNO

Rue Ritchot. Maison de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Libre. $90. Composez: 233-3013.
33-912-34 C

Suite meublée de 2 chambres. S'adresser a 457, rue Jeanne d'Arc après 5 heures.
34-914-36 C

Logis de 2 pièces. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Place de stationnement. Libre. Composer: 233-1717.
31-897-JNO

Rue Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour une personne qui travaille. Libre. Composer: 233-5268.
34-916-36 C

Parc Windsor. Duplex. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur et draperies. Poêle et réfrigérateur inclus. $160 par mois. Libre pour le 1er janvier. Composer: 256-7895
34-915-34 C

à vendre

St-Pierre. Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher, et chambre de bain complète. Lot boisé, puits artésien et fausse septic. $5,500 Contacter M. Philippe Roy.
33-909-34 C

agents d'immeubles

Radio AM-FM et tourne disque stéréo portatif. Composer: 247-4824
34-917-35 C

divers

On vous écrira de tous les pays du monde... Si vous vous inscrivez au Club
LA SOCIETE DES 4 ROSES
CASE POSTALE - 111
SAINT-HYACINTHE, QUE.
Des hommes de 141 pays demande des correspondantes de la Province de Québec. Toutes relations. Tous âges. Tous milieux. Demandez vite la notice du Club. Joindre 1 timbre (de sept sous).
34-913-34 C

avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALPHONSE HOUDE, du Village de St-Eustache, au Manitoba, Cultivateur,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 24 décembre, A.D.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de novembre, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire, tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

33-910-40 C

suite de la page 15

B) Chaque région devra, sous la direction du vice-président - administration externe, élire deux membres qui siégeront au conseil régional.

C) Le conseil régional doit informer et aviser l'exécutif, par l'intermédiaire du vice-président - administration interne, des besoins des différentes régions et de l'efficacité des programmes déjà entrepris dans les différentes régions.

D) Chaque comité local sera autonome tant qu'à son administration, mais dépendra de l'exécutif tant qu'à ses politiques et plans d'actions au niveau provincial et fédéral.

Voici quelques MODIFICATIONS, AMENDEMENTS ou EXPLICATIONS aux règlements généraux présentés ci-haut:

Article 9 (A) et 9 (B): au sujet des DELEGUES	Cette année, l'exécutif de la SFM ne tient pas compte de cet article.
Article 11 (B): MEMBRES DE L'EXECUTIF	Cette année, l'assemblée générale aura à ratifier ou à rejeter un amendement aux règlements généraux créant trois nouveaux postes de CONSEILLERS.
Article 16 (A) et 16 (C): ELECTIONS	Pour cette année seulement, les membres accrédités de la SFM, soit par la cotisation régulière soit en étant membre de l'AVD ou du Club des 200 auront droit à deux (2) votes. Toute autre personne présente à l'assemblée générale et qui n'est pas membre accrédité de la SFM aura droit à un (1) vote.
Article 16 (E): ELECTIONS	Le représentant des jeunes a été élu l'an passé pour un mandat de deux ans. Il lui reste donc encore un an pour compléter son terme.

Programme de soutien des pommes de terre

OTTAWA - Le gouvernement fédéral a rendu public le 10 novembre un programme d'achat des pommes de terre afin d'en stabiliser les prix sur le marché national.

C'est l'hon. Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants, qui a communiqué la nouvelle en l'absence du ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, qui est actuellement à Rome où il participe à la Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

L'Office de stabilisation des prix agricoles offrira d'acheter des producteurs canadiens les pommes de terre ensachées, de la catégorie No 1, à raison de $1.50 le quintal (100 livres), a précisé M. Dubé.

Le gouvernement a fixé un maximum de 1,333 quintaux par producteur.

Les agriculteurs seront à même de vendre leurs pommes de terre à l'Office par contrat, tout en les gardant sur leur ferme, et de toucher immédiatement une avance de 75 cents le quintal. L'Office en prendra livraison plus tard.

Le solde leur sera versé lorsque le programme prendra fin.

"Nous avons adopté ce programme afin de parer aux effets déplorables de la surtaxe de 10% imposée par les Etats-Unis sur les exportations canadiennes," dit M. Dubé.

"Les producteurs recevront immédiatement un paiement en espèces, ce qui les aidera à surmonter le problème immédiat d'une pénurie d'argent liquide et mettra fin aux ventes à perte," d'ajouter M. Dubé.

"La fin des ventes à prix avilis et la disparition des excédents du marché devraient entraîner un relèvement des prix, particulièrement au Nouveau-Brunswick où les prix ont atteint le niveau le plus bas.

"L'Office de stabilisation des prix agricoles communiquera aux intéressés tous les détails complémentaires du programme dès que ceux-ci auront été mis au point", conclut M. Dubé.

Évolution des porcs

LACOMBE (Alb.), - Nos porcs actuels, de type à viande, sont en pleine évolution, selon M. Hubert Doornenbal, de la Station fédérale de recherches agricoles de Lacombe. Ils élaborent de la viande maigre jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids de 300 livres.

Dans les années 40 et au début des années 50, ils avaient tendance à devenir trop gras une fois qu'ils avaient dépassé le poids du marché: 200 livres.

M. Doornenbal nous donne l'explication suivante: "Cela provenait de ce que la fabrication quotidienne de viande maigre diminuait brutalement lorsque l'animal parvenait au poids de 150 à 165 livres, tandis qu'au même moment l'élaboration quotidienne de graisse augmentait considérablement; il en résultait une modification rapide des proportions respectives de gras et de maigre.

"Chez les porcs de type moderne, l'élaboration quotidienne de viande maigre et de gras s'accroît pratiquement en ordre parallèle jusqu'au poids vif de 300 livres, ce qui se traduit par un faible changement de la proportion du gras par rapport au maigre à mesure que le poids vif s'accroît."